

BMS : Des chutes de neige sur les reliefs dépassant 800 mètres

Des chutes de neige ont eu lieu sur les reliefs du Nord du pays dépassant les 800 mètres d'altitude, depuis samedi en fin de journée, selon un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de la météorologie. P. 2

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 3 février 2019 - 27 Djoumada Al-Oula - N° 2129 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 06h13 Dohr : 13h02
Asr : 15h34 Maghreb : 18h20 Isha : 19h42

MÉTÉO

Alger	: 11°	07°
Oran	: 13°	06°
Annaba	: 10°	08°
Béjaïa	: 09°	06°
Tamanrasset	: 22°	02°

www.dknews-dz.com

5^e RÉUNION MINISTÉRIELLE EURO-ARABE :
M. Messahel demain à Bruxelles

► Le ministre des AE s'entretiendra avec
M^{me} Mogherini et le SG de l'OTAN

P. 24

ALGÉRIE-EGYPTE

Ambassadeur d'Egypte : «Nous œuvrons à relancer les échanges commerciaux avec l'Algérie»

P. 24

PRÉSIDENTIELLE 2019 :

Le Président Bouteflika sera le candidat des partis de l'Alliance présidentielle

Les dirigeants des partis de l'Alliance présidentielle, réunis hier après-midi au siège du parti du Front de libération national (FLN) à Alger, ont annoncé que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sera leur candidat pour l'élection présidentielle du 18 avril prochain. La réunion qui a regroupé le coordinateur de l'instance du FLN, Mouad Bouchareb, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, le président du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounes, et le président de Tadjamoue Amel El Djazair (TAJ), Amar Ghoul, a été sanctionnée par un communiqué final dans lequel ces partis ont annoncé que "le moudjahid Abdelaziz Bouteflika sera notre candidat pour l'élection présidentielle du 18 avril 2019", saluant, par la même occasion, les acquis liés à la paix, à la stabilité et au développement réalisés sous sa direction.

P. 3 à 5



LE SG DU RND, AHMED OUYAHIA :

La candidature de Bouteflika «le meilleur choix», nécessité d'un consensus pour relever les défis économiques

P. 3

SELON LE DERNIER BILAN DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Plus de 170 postulants à un mois de la fin de l'opération de dépôt de candidatures

P. 4

Le groupe de la continuité réitère son appel au président Bouteflika pour se porter candidat

P. 5

SANTÉ

ARTHRITE

4 idées reçues à oublier vite fait

P. 12-13

FOOTBALL

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1^{re} JOURNÉE/GR. D) NAHD - PETRO ATLÉTICO :

Les "Sang et Or" pour un bon départ

Le NA Hussein-Dey, représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, tentera de démarrer la phase de poules du bon pied, en accueillant demain les Angolais de Petro Atlético au stade 5-Juillet (Alger, 20h00), à l'occasion de la 1^{re} journée (Gr. D).

P. 21

LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU, M. NECIB :

«Le taux de remplissage des barrages est de plus de 72%»

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

4 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Ghardaïa

P. 24

ENVIRONNEMENT ET ENERGIES RENOUVELABLES

M^{me} Zerouati à Ouargla

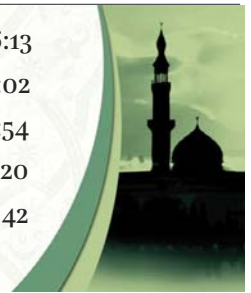
La ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Ouargla. Au cours de cette visite, la ministre présidera les travaux des 3èmes assises nationales sur l'environnement et l'économie de recyclage. La ministre prendra part également aux activités de la caravane de la ville verte qui fera escale dans la wilaya.



Horaires des prières

Dimanche 27 Joumada-al-oula 1440

Fajr	06:13
Dohr	13:02
Asr	15:54
Maghreb	18:20
Isha	19:42



EDUCATION NATIONALE

M^{me} Benghabrit à BBA



La ministre de l'Education Nationale, Mme Nouria Benghabrit, entamera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Durant cette visite, la ministre inspectera plusieurs nouveaux établissements scolaires et se réunira avec les cadres et les partenaires sociaux de la wilaya.

CE MATIN À L'INFP D'EL BIAR

Regroupement des cadres de la formation professionnelle

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Mohammed Mebarki, présidera, ce matin à partir de 8h, à l'Institut national de la formation professionnelle (INFP) d'El-Biar, Alger, les travaux du regroupement des cadres et directeurs de wilaya du secteur.



CULTURE

Mihoubi à Djelfa



Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, entamera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours, dans la wilaya de Djelfa. Au cours de cette visite, le ministre s'enquerra de la situation du secteur et procédera à l'inspection de plusieurs infrastructures au niveau de la wilaya. M. Mihoubi procédera également à l'inauguration de la bibliothèque rurale de Bouiret Lhadab et inspectera le projet de réalisation de deux annexes des arts plastiques et de musique.

JEUNESSE ET SPORTS

Hattab à Tissemsilt

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Hattab, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tissemsilt. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs infrastructures au niveau des communes de Oued Lili, Sidi Ali Mellal et Rahouia.



ENERGIE

Guitouni à Tlemcen



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre de l'Energie, M. Mustapha Guitouni, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tlemcen. A cette occasion, le ministre inspectera plusieurs projets de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz naturel.

BANQUE D'ALGERIE

Présentation des nouveaux billets de 500 et 1000 DA

La Banque d'Algérie, procédera ce matin à partir de 10h, en son siège sis à Alger, à la présentation des nouveaux billets de banque de 500 et 1000 DA, ainsi que les nouvelles pièces de 100 DA.



Météo

	Max	Min
Alger	11°	07°
Oran	13°	06°
Annaba	10°	08°
Béjaïa	09°	06°
Tamanrasset	22°	02°

DU 4 AU 7 FÉVRIER AU PALAIS DE LA CULTURE

2^e Festival international du couscous

Le Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, abrite du 04 au 7 février, la 2^e édition du Festival international du couscous placé sous le thème «Couscous united».



MÉTÉO

De fortes averses de pluie continueront d'affecter le nord du pays jusqu'à demain

De fortes averses de pluie, accompagnées parfois d'orages et de grêle, continueront d'affecter les wilayas du nord du pays jusqu'à lundi, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de la météorologie. Pour l'Ouest du pays, il s'agit des wilayas de Tlemcen, Aïn Temouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Sidi Bel Abbès, Mascara, Relizane, Saïda, Tiaret et Tissemsilt, avec des cumuls qui atteindront ou dépasseront localement 25 mm durant la validité du BMS qui s'étale jusqu'à samedi soir. Concernant le Centre du pays, les wilayas concernées sont Aïn Defla, Tipaza, Alger, Blida, Médéa, Boumerdes, Tizi-Ouzou et Bouïra, et ce, du samedi à 21h00 au dimanche à 09h00, où les cumuls attendus atteindront ou dépasseront localement 30 mm. Quant à l'Est du pays, les pluies affecteront Bejaïa, Sétif, Jijel, Skikda, Mila, Constantine, Annaba, El Tarf, Guelma et Souk-Ahras, à partir de dimanche à 03h00 jusqu'à lundi à 03h00, avec des cumuls qui atteindront ou dépasseront localement 40 mm durant la validité. Des rafales de vent sous orages sont également prévus durant la même période, note la même source.



PRÉVUE LE 9 FÉVRIER

Visite de médecins spécialistes turcs à Alger



Le Conseil d'affaires de la Santé, sous l'égide du Conseil turc des relations économiques étrangères, DEIK, organise samedi 9 février à Alger, une visite de médecins spécialistes des plus importants centres hospitaliers privés et étatiques turcs. Un séminaire médical et scientifique suivi d'un débat sera animé le même jour à 14 heures l'hôtel Aurassi par d'éminents professeurs dans différentes disciplines telles que la chirurgie cardiaque, la gastro-entérologie, la transplantation d'organes, la neurochirurgie, l'oncologie médicale, la greffe de moelle osseuse, la chirurgie de la colonne vertébrale, la chirurgie thoracique, la chirurgie cardiovasculaire pédiatrique et la prise en charge de l'obésité.

PALAIS DES EXPOSITIONS

Ouverture du 13^e Salon international des équipements et services pour l'hôtellerie

Sous le patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat et avec la participation de celui de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, ExpoEd organise jusqu'au 5 février au Palais des Expositions (Safex), la treizième édition du salon international des équipements et services pour l'hôtellerie, la restauration et les collectivités (SIEL). La manifestation, regroupant exposants locaux et étrangers, mettra en avant la formation dans le domaine hôtelier, élément clé pour l'amélioration de la qualité de l'offre hôtelière nationale. Sur une surface de 5000 m², plus de 97 exposants nationaux et internationaux (Tunisie, Chine, France, Turquie, Espagne, Italie, Allemagne) seront rassemblés pour présenter produits et services, savoir-faire et expertise pour répondre aux attentes d'une clientèle professionnelle de plus en plus soucieuse de la qualité et très au fait des dernières évolutions. «Depuis son lancement, le Salon a accompagné la montée en puissance du secteur de l'hôtellerie. Son développement est corrélié à celui d'un secteur économique à la croissance continue et soutenue. Il est devenu, au fil des années, l'événement référence en matière d'équipements et services hôteliers. Chaque année, il draine des milliers de visiteurs issus des domaines de l'hôtellerie, de la restauration mais également des investisseurs en prospection» a déclaré Madame Goucem, organisatrice du salon.

PRÉSIDENTIELLE 2019: Le Président Bouteflika sera le candidat des partis de l'Alliance présidentielle

Les dirigeants des partis de l'Alliance présidentielle, réunis hier après-midi au siège du parti du Front de libération national (FLN) à Alger, ont annoncé que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sera leur candidat pour l'élection présidentielle du 18 avril prochain.



La réunion qui a regroupé le coordinateur de l'instance du FLN, Mouad Bouchareb, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique

(RND), Ahmed Ouyahia, le président du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounes, et le président de Tadjamoue Amel El Djazaïr (TAJ), Amar

Ghoul, a été sanctionnée par un communiqué final dans lequel ces partis ont annoncé que "le moudjahid Abdelaziz Bouteflika sera notre candidat pour

l'élection présidentielle du 18 avril 2019", saluant, par la même occasion, les acquis liés à la paix, à la stabilité et au développement réalisés sous sa direction.

PRÉSIDENTIELLE: Le groupe de la continuité réitère son appel au Président Bouteflika pour se porter candidat

Le groupe des partis de la "continuité pour la stabilité et les réformes (15+4)" a réitéré, hier à Alger, son appel au président de la République, Abdelaziz Bouteflika pour se porter candidat à la Présidentielle du 18 avril.

Lors d'une rencontre de concertation à laquelle ont pris part des présidents et représentants de partis politiques membres de ce groupe, supervisée par le Secrétaire général du parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, en sa qualité de coordonnateur du groupe, avec le président du parti El Karama, Mohamed Benhamou, le groupe a appelé le président Bouteflika à "se porter candidat à la prochaine élection présidentielle du 18 avril, en vue de poursuivre les réformes dans tous les domaines et renforcer l'Etat de droit, dans le cadre d'une vision de réforme globale et prospective, à même d'assurer une transition saine et continue entre les générations".

Dans ce cadre, M. Sahli a affirmé que le groupe, qui compte 2000 élus locaux et 25 députés parlementaires, était prêt, en coordination avec tous les acteurs, à "mobiliser ses bases militantes à l'effet de faire réussir la première étape préparatoire à la prochaine échéance électorale notamment en ce qui concerne la collecte des signatures et les propositions susceptibles d'enrichir le programme électoral du candidat qui sera soutenu officiellement par le groupe".

Il a, en outre, évoqué la deuxième étape des activités du

groupe qui consiste à organiser "des campagnes de sensibilisation en faveur des citoyens dans toutes les wilayas du pays (entre février et mars prochain), en vue de leur mobilisation et leur participation massive à l'élection présidentielle, ainsi que la prise en charge de leurs préoccupations, au sein du programme électoral proposé que le groupe veillera à enrichir, lors de conférences spécialisées et de journées d'études, avec la participation de spécialistes des questions économiques, financières, sociales, culturelles, éducatives et sécuritaires".

Il a appelé, dans ce sens, à garantir "la réussite de la prochaine élection présidentielle, en l'érigeant en véritable rendez-vous pour le pays, un rendez-vous pour l'ancrage d'une pratique démocratique respectueuse de la volonté du peuple, le confortement de l'Etat de droit et la consécration des institutions élues capables de relever les défis dans les différents domaines, loin de la culture du défaitisme, de l'alarmisme, de l'obscurisme ou de la remise en cause anticipée et injustifiée de la transparence du processus électoral".

Le groupe a exprimé, en outre, "sa satisfaction de la situation sécuritaire stable du pays, grâce



aux efforts et sacrifices consentis par les institutions sécuritaires et à leur tête l'Armée nationale populaire (ANP)", soulignant la nécessité de "se rallier à ces institutions en vue de leur permettre de relever les défis sécuritaires croissants et de préserver l'unité nationale". Pour le président du parti El Karama, ce groupe, crée en aout 2018, soutient la démarche et le programme du président de la République pour "l'approfondissement des réformes de développement dans tous les domaines et la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays", appelant à la concrétisation de l'idée du "consensus présidentiel", afin de soutenir le président Bouteflika à la prochaine élection présidentielle. M. Benhamou a souhaité, après l'élection présidentielle, l'ouverture d'un grand atelier en vue d'approfondir le débat sur le processus des réformes notamment dans les domaines économique et politique, et ce dans l'objectif de réaliser le développement, d'ancrer les principes de la démocratie et de conforter l'Etat de droit.

RND

Ouyahia : La candidature de Bouteflika «le meilleur choix», nécessité d'un consensus pour relever les défis économiques

L'Alliance présidentielle considère que la candidature de M. Abdelaziz Bouteflika à l'élection présidentielle du 18 avril prochain constitue «le meilleur choix» pour le pays, a déclaré hier à Alger le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, appelant à un consensus national pour «relever les défis économiques».

«Notre pôle (Alliance) a opté en faveur du président Bouteflika et nous réitérons à cette occasion notre appel pour qu'il présente sa candidature pour un nouveau mandat à la magistrature suprême», a indiqué M. Ouyahia lors d'une conférence de presse animée au terme d'une réunion du Conseil national du RND. Quatre partis politiques constituent l'Alliance de soutien au président Bouteflika: le Front de libération nationale (FLN), le RND (majoritaires au sein des deux chambres du Parlement), Tadjamoue Amel El Djazaïr (TAJ) et le Mouvement populaire algérien (MPA).

Il a ajouté s'attendre à ce que M. Bouteflika annonce sa candidature à l'élection présidentielle à travers un message au peuple. Interrogé une «éventuelle candidature du président Bouteflika par rapport à son état de santé», le secrétaire général du RND a observé que «le peuple connaît parfaitement (l'état de santé du) Président et a déjà voté pour lui en 2014», notant que «l'opposition est libre de s'exprimer à ce sujet».

«Le problème de l'opposition avec le chef de l'Etat ne date pas d'aujourd'hui», mais «le peuple a toujours soutenu le Président» lors des précédents mandats, a-t-il ajouté. Au sujet des conditions dans lesquelles l'élection se déroulera, M. Ouyahia a soutenu que la transparence de la prochaine consultation électorale sera assurée par un mécanisme de contrôle interne, en l'occurrence la Haute instance indépendante de surveillance des élections, et par des observateurs internationaux, rappelant que les précédents scrutins étaient «acceptables sur le plan de la transparence».

A propos des conditions requises par la loi pour pouvoir postuler à la candidature à la présidence de la République, le secrétaire général du RND a plaidé pour une révision du code électoral. Les images du grand nombre de postulants à la candidature (172 au 30 janvier) venus retirer les formulaires de souscription de signatures sont «douloureuses», a dit M. Ouyahia, déplorant que certains médias «ont contribué à amplifier ce phénomène».

Nécessité d'un consensus national pour relever les défis économiques

Sur un plan politique plus général, M. Ouyahia a noté que l'évocation de la nécessité d'un consensus national «ne signifie pas qu'il y a une crise politique, mais cela, a-t-il souligné, exige davantage de mobilisation pour relever les différents défis économiques». Sur un autre registre, M. Ouyahia, qui assume également les fonctions de Premier ministre, a indiqué que le gouvernement présentera sa Déclaration de politique générale devant l'Assemblée populaire nationale (APN) avant l'élection présidentielle du 18 avril. Conformément à la Constitution révisée en 2016, le gouvernement doit présenter annuellement à l'APN une Déclaration de politique générale, qui donne lieu à débat sur l'action du gouvernement (article 84).

Au plan économique, M. Ouyahia a indiqué que les réserves de change du pays s'établissent actuellement à moins de 80 milliards de dollars, considérant que cette situation nécessite de tout candidat à la prochaine échéance électorale de présenter au peuple des «solutions concrètes» pour améliorer la situation économique.

Sur la question de l'émigration clandestine, le secrétaire général du RND a dénoncé de «basses manœuvres politiques» faisant la promotion de ce phénomène, assurant que l'Etat algérien y fait face à travers des mesures juridiques, de prévention et de contrôle.

Observant que cette question fait «vraiment mal», mais n'était pas l'apanage de l'Algérie, il a relevé que «90% des jeunes qui traversent illégalement (la Méditerranée) travaillent dans des champs de tomates et d'oranges alors que plusieurs secteurs en Algérie ne trouvent pas de main d'œuvre».

D'autre part, évoquant la mise en place de l'Académie algérienne de la langue amazighe, avec la nomination de son président et de ses membres, le secrétaire général du RND a indiqué que tous les Algériens et ceux qui se sont investis dans cette cause doivent reconnaître cette consécration au président Bouteflika qui a procédé «progressivement et avec sa sagesse», éliminant ainsi les «causes de la discorde». Affirmant que Tamazight représente un «acquis culturel et identitaire» et «un ciment supplémentaire» pour l'unité du pays, il a appelé à «cesser les querelles sur Tamazight», estimant que «le seul problème qui se pose actuellement c'est sa graphie» et qu'il appartient aux membres de l'Académie de la déterminer.

APS

Ouyahia pour de nouvelles conditions aux postulants à la candidature à la magistrature suprême du pays

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a souligné hier à Alger, la nécessité de mettre en place de nouvelles conditions pour les postulants à la candidature à la magistrature suprême du pays.

S'exprimant lors d'une conférence de presse à l'issue des travaux du Conseil national du RND, M. Ouyahia a indiqué que les images du grand nombre de postulants à la candidature à la prochaine élection présidentielle, venus retirer les formulaires de souscription de signatures, et relayées par les médias et les réseaux sociaux, «étaient douloureuses», précisant que le nombre élevé de ces postulants et leurs profils «nécessitent la mise en place de nouvelles conditions» de candidature au poste de président de la République, déplorant par la même, le rôle de certains médias qui ont contribué à amplifier ce phénomène. «Malgré le nombre important de ces postulants, je pense que le Conseil constitutionnel n'en retiendra en fin de course moins d'une dizaine de dossiers», a-t-il estimé.

Le gouvernement présentera sa déclaration de politique générale avant l'élection présidentielle (Ouyahia)

Le Gouvernement présentera sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée populaire nationale (APN) avant l'élection présidentielle, prévue le 18 avril prochain, a annoncé hier à Alger le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia.

«La déclaration de politique générale sera présentée devant l'APN avant l'élection présidentielle et ce conformément aux dispositions de la Constitution», a déclaré M. Ouyahia dans une conférence de presse à l'issue des travaux du Conseil national du RND, ajoutant que la date précise sera connue après concertation avec la chambre basse du Parlement. Au plan économique, le SG du RND qui est également Premier ministre, a indiqué que les réserves de change s'établissent actuellement à moins de 80 milliards de dollars, affirmant que cette situation nécessite de tout candidat à la prochaine échéance électorale de présenter au peuple des «solutions concrètes» pour améliorer la situation économique du pays.

EMIGRATION CLANDESTINE: «Des groupes criminels derrière l'exploitation de la jeunesse algérienne» (Ouyahia)

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia a indiqué, hier à Alger, que des groupes criminels exploitaient la jeunesse algérienne à travers de «basses manœuvres politiques» pour faire la promotion du phénomène de l'émigration clandestine, assurant que l'Etat algérien y fait face à travers des mesures juridiques, de prévention et de contrôle.



Intervenant lors d'une conférence de presse animée au terme de la 6ème session du Conseil national du RND, M. Ouyahia a indiqué que c'était un sujet (émigration clandestine) qui fait «vraiment mal», mais qui n'est pas l'apanage de l'Algérie, soulignant que 90% des jeunes qui traversent la Méditerranée travaillent dans des champs de tomates et d'oranges alors que plusieurs secteurs en Algérie ne trouvent pas de main d'œuvre.

M. Ouyahia a pointé du doigt l'existence de 5

à 6 centres spécialisés, activant sur la toile électronique, croyant ainsi nuire à l'Algérie en faisant la promotion de l'émigration clandestine, assurant qu'il y avait «de basses manœuvres politiques» en prenant à la légère le sort des enfants de l'Algérie en faisant d'eux «un fond de commerce».

Pour le premier responsable du RND, l'Etat fait face à ces groupes criminels et à ce phénomène à travers des mesures juridiques, de contrôle et de prévention

ainsi que des opportunités de travail de et des actions de sensibilisation pour la jeunesse, regrettant qu'un opérateur de téléphonie mobile algérien ait commercialisé une puce en la nommant «Harba», ajoutant que cette question concernait toutes les familles algériennes.

Evoquant la mise en place de l'Académie algérienne de la langue amazighe, avec la nomination de son président et de ses membres, M. Ouyahia a indiqué que tous les Algériens et ceux

qui se sont investis dans cette cause doivent reconnaître cette consécration au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avec la mise en place effective de l'Académie. Pour M. Ouyahia, le président Bouteflika l'avait promis (de donner sa pleine dimension à Tamazight) et ça s'est concrétisé, à commencer par l'octroi à Tamazight le statut de langue nationale, à son officialisation, jusqu'à la mise en place de cette Académie. Il a indiqué que tous les membres de cette Académie, à l'exception de 4 qui ont des qualifications dans le domaine de Tamazight, les autres membres sont tous de rang doctoral, déplorant le fait que certains avaient accusé les autorités d'avoir accordé la priorité à l'équilibre régional dans la composition de cette académie. «Cessons les querelles sur Tamazight, le seul problème qui se pose actuellement c'est sa graphie», a-t-il dit, relevant qu'il appartient aux membres de cette Académie, avec le temps, d'en déterminer cette graphie. Pour M. Ouyahia, Tamazight représente un «acquis culturel et identitaire» qui a réalisé «un bond en avant» grâce au président Bouteflika, qui a procédé «progressivement et avec sa sagesse», éliminant ainsi les «causes de la discorde», ajoutant que cet acquis est «un ciment supplémentaire» pour le pays.

APS

Le Mouvement El-Islah contribuera «activement» à la réussite de la présidentielle

Le président du Mouvement El-Islah, Filali Ghouini a affirmé, hier à Alger, que sa formation politique contribuera, activement, à la réussite de l'élection présidentielle, prévue le 18 avril 2019, réitérant le soutien du mouvement au président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Aux travaux de la session ordinaire du bureau national du mouvement, M. Ghouini a indiqué que sa formation «contribuera activement à la réussite de l'échéance électorale importante

de la présidentielle», ajoutant que son mouvement jouera «un rôle clé» en faveur du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Après l'annonce officielle de la candidature de M. Abdelaziz Bouteflika à la présidentielle, «nous envahirons le terrain aux côtés de tous les partenaires politiques et acteurs de l'opération électorale, pour participer à la collecte des signatures, aux activités et manifestations communes et à l'encadrement de l'opération électorale dans les centres et bureaux

de vote», a indiqué le président d'El-Islah.

Le mouvement accorde «une importance majeure» à l'élection présidentielle, qui est «la preuve irréfutable sur la stabilité des institutions du pays et l'attachement des Algériens à relever les défis», a-t-il dit. Le mouvement d'El Islah continuera à accomplir son devoir national et à exercer ses missions politiques et constitutionnelles, avec sérieux et responsabilité, à travers l'encadrement continu des règles du mouvement et l'en-

couragement de l'action sur le terrain, en prélude à la prochaine élection présidentielle, a-t-il soutenu.

A cet égard, M. Ghouini a appelé tous les partenaires politiques et acteurs de l'opération électorale à adopter des pratiques démocratiques saines, pour consolider la sécurité et la stabilité en Algérie et resserrer davantage les rangs afin de relever les défis et faire face aux menaces et complot ciblant la sécurité et l'unité nationales.

Le FNA pour une période de transition et soutient la continuité sous la conduite du Président Bouteflika (Touati)

Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a plaidé, vendredi à Sidi Bel-Abbès, pour une période transitoire devant permettre la restitution du pouvoir au peuple.

Au cours d'une rencontre avec les cadres et sympathisants de son parti, réunis à la salle omnisports Adda-boudjellal, Moussa Touati a expliqué que «cette période transitoire ne

peut être concrétisée qu'avec une révision de l'actuelle Constitution pour servir les intérêts du peuple, aller au diapason des réalités vécues sur tous les plans et répondre aux attentes des citoyens».

Annonçant que sa formation politique «soutient la continuité du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, à la tête du pays», il a appelé à «donner l'opportunité au

président pour revoir les priorités de la constitution devant servir le peuple». Le responsable a souligné «la nécessité de s'intéresser aux préoccupations du peuple, d'améliorer la gestion des différents secteurs marqués par la corruption», appelant à «une phase transitoire servant les intérêts du citoyen et défendant la stabilité et la sécurité du pays».

Plus de 170 postulants à un mois de la fin de l'opération de dépôt de candidatures

A un mois de l'expiration du délai du dépôt des dossiers de candidature à la présidentielle du 18 avril 2019, plus de 170 postulants ont retiré les formulaires de signature depuis la convocation du corps électoral, un chiffre record par rapport à la présidentielle de 2014 qui avait enregistré une centaine de prétendants.



En effet, 172 postulants à la candidature, soit 14 chefs de partis politiques et 158 prétendants indépendants, ont procédé au retrait des formulaires de souscription de signatures individuelles, selon le dernier bilan du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. En revanche, en 2014, une centaine de postulants avaient retiré les formulaires de souscription au niveau de ce même ministère.

Ce nombre de prétendants à la candidature s'explique par le fait que la Constitution permet à tout citoyen algérien de préten-

dre à la magistrature suprême de l'Etat, comme énoncé à l'article 87 de la Loi fondamentale du pays. Celle-ci stipule, en effet, que pour être éligible à la Présidence de la République, le candidat doit notamment jouir uniquement de la nationalité algérienne d'origine, être de confession musulmane et avoir 40 ans révolus au jour de l'élection.

En plus de la Constitution, la loi organique relative au régime électoral énonce un nombre de conditions pour la candidature à la présidence de la République. En ce sens, le candidat doit présenter

soit une liste comportant au moins 600 signatures individuelles de membres élus d'Assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires, réparties à travers 25 wilayas au moins, soit une liste comportant 60.000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale.

Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1.500. Malgré toutes ces conditions, le nombre de candidats déclarés demeure "très élevé" comparativement à 2014. Il est, toutefois, relevé qu'en 2014,

seulement 6 postulants avaient réussi à satisfaire les conditions prévues par la loi, notamment la collecte de signatures pour déposer leurs dossiers au niveau du Conseil constitutionnel dans les délais réglementaires. Il s'agit du président du Front national algérien, Moussa Touati, du président du Front El-Moustakbel (FM), Abdelaziz Belaïd, du président de l'AHF 54, Faouzi Rebaïne, de la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, du président sortant, Abdelaziz Bouteflika et de l'ancien chef du gouvernement, Ali Benflis.

Bedoui insiste sur une conduite "efficace et transparente" de l'opération électorale



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a appelé hier à une mobilisation totale pour une conduite "efficace et transparente" de l'opération électorale dans le "respect rigoureux" de la loi, lors d'une réunion de la commission sectorielle de préparation des élections présidentielles du 18 avril prochain, indique un communiqué de ce ministère.

M. Bedoui a présidé une réunion de coordination avec la commission sectorielle chargée de la préparation des élections présidentielles portant sur "l'état d'avancement des préparatifs liés à cette échéance importante, et a permis de présenter les actions en cours et celles à venir pour les axes juridiques, logistiques et de modernisation et de communication".

Après le suivi des différentes présentations afférentes à l'opération de préparation, il a "émis un nombre d'instructions sur lesquelles il a insisté sur la nécessité de fédérer tous les moyens et toutes les compétences à l'effet de faire réussir le processus électoral et ce à travers une perception basée sur l'anticipation, la coordination et le suivi de proximité, et selon une dynamique de modernisation accentuée permettant de performer les différentes applications informatiques de gestion des différents segments du processus électoral", souligne la même source.

Le ministre a, par ailleurs, "insisté sur l'accompagnement des partenaires institutionnels chargés de la préparation des élections notamment le Conseil constitutionnel et la Haute instance indépendante de surveillance des élections notamment en terme d'accès automatique au fichier électoral". Dans le même sillage, M. Bedoui a instruit à l'effet de "dynamiser et renforcer les formations au niveau local au profit du personnel encadrant à travers des techniques innovantes et accessibles, permettant à ces derniers une maîtrise totale et une conduite rigoureuse de leurs missions dans le déroulement de l'opération électorale". Il a, également, "insisté sur le rapprochement des centres de vote du citoyens, notamment au niveau des nouvelles cités suite à la large opération de relogement qu'ont connu les différentes wilayas, et de mobiliser tous les moyens permettant de faciliter le déplacement vers les bureaux de vote et de maintenir le niveau de coordination avec le ministère des Affaires étrangères pour garantir les meilleures conditions de vote à la communauté nationale établie à l'étranger", ajoute le communiqué.

Après la présentation des différents systèmes informatisés développés pour le traitement de tous les cas liés à la gestion du processus électoral notamment le fichier électoral, M. Bedoui a "rappelé ses instructions pour la consolidation et le perfectionnement des systèmes existants et d'améliorer le croisement entre les différents systèmes acquis afin de profiter pleinement de l'outil technologique pour la transparence totale de la gestion de l'opération électorale, et l'accompagnement de proximité des administrations locales dans ce sens".

Enfin le ministre de l'Intérieur a "exhorté l'ensemble des cadres quant à la mobilisation totale pour faire réussir cet important rendez-vous qui consacre la pratique démocratique de notre pays", conclut la même source.

APS

Imposer des conditions pour limiter la surabondance de candidats

Compte tenu du nombre élevé de candidats, des officiels, des politologues et des juristes ont estimé que des conditions doivent être imposées afin de "limiter cet afflux" et la "surabondance de candidats".

Le premier responsable à s'exprimer de manière officielle sur ce sujet, c'est M. Ahmed Ouyahia lors d'une conférence de presse qu'il animée hier en sa qualité de secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), au cours de laquelle il a souligné la nécessité de mettre en place de nouvelles conditions pour les postulants à la candidature à la magistrature suprême du pays.

M. Ouyahia a qualifié de "douloureuses" les images relayées par les médias et les réseaux sociaux du grand nombre de candidats à la candidature à la prochaine élection présidentielle, précisant que le nombre élevé de ces postulants et leurs profils "nécessitent la mise en place de nouvelles conditions" de candidature au poste de président de la République.

Il a également déploré le rôle de certains médias qui ont contribué à amplifier ce phénomène, estimant que le Conseil constitutionnel retiendra

en fin de course moins d'une dizaine de dossiers. Contacté par l'APS, M. Ameur Rekhila a estimé que des conditions doivent être imposées aux prétendants à la candidature, citant à cet effet les exemples de la Turquie dont la constitution de 1980 exige un diplôme universitaire, ou encore de la Tunisie où le candidat doit déposer une caution pour se porter candidat.

En ce sens, Me Rekhila a mis l'accent sur la nécessité de revoir les conditions de candidature, relevant toutefois que cette mission doit être confiée au législateur qui aura pour mission de fixer des conditions pour chaque élu, que ce soit pour la présidence de la République, le parlement ou les assemblées locales (APW et APC). S'exprimant sur "l'afflux" des candidats à la candidature, Me Rekhila a estimé que certains postulants aux "ambitions démesurées" ont été surmédiatisés en raison de leurs déclarations qui sont souvent insolites, faisant observer aussi que "des médias relayés par les réseaux sociaux ont amplifié les sorties médiatiques de ces anonymes prétendants candidats". Tout en précisant que "cette situation n'est pas propre à l'Algérie, car l'Egypte avait enre-

gistré un millier de candidats la candidature", M. Rekhila a appelé à "préserver l'image de l'Algérie et de l'institution de la présidence de la République". La juriste Nadia Ait Zaï a estimé quant à elle, que postuler à la présidence de la République est un principe consacré par la Constitution et contenu dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Elle a, toutefois, fait observer que, compte tenu du nombre de candidats enregistré jusque-là, il serait préférable de réfléchir à des conditions, citant, à titre d'exemple, la nécessité pour un candidat de "justifier d'une expérience de militant dans le mouvement associatif ou partisan même s'il ne justifie pas d'un niveau universitaire". De son côté, le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HISE), Abdelwahab Deral a expliqué que "la loi garantit le droit à la candidature à tous les Algériens répondant aux conditions requises", estimant que ce nombre important constituait "un pas positif qui signifie que le citoyen est libre" de se présenter à l'élection.

Il a appelé, dans ce cadre, les intellectuels à "contribuer à l'information et à la sensibilisation de la société".

EUROPE: Les Bourses européennes terminent la semaine dans le vert

Les principales Bourses européennes ont terminé dans le vert vendredi, soutenues par les bons chiffres de l'emploi américain et par des anticipations positives sur le front des tensions commerciales.

«Les créations d'emploi aux Etats-Unis sont supérieures à ce qui était attendu, ce qui témoigne de la force continue de l'économie américaine et rassure les investisseurs», a expliqué Daniel Larrourou, directeur général délégué chez Diamant bleu Gestion.

Sur le front commercial entre la Chine et les Etats-Unis, «le marché attend des annonces prochaines sur un accord, sinon global au moins sur les grandes lignes», a-t-il ajouté.

La Chine et les Etats-Unis ont fait état de progrès importants à l'issue de négociations bilatérales à Washington, à un mois de la fin de la trêve dans leur guerre commerciale au potentiel dévastateur pour l'économie mondiale.

A New York, les indices étaient bien orientés à la mi-séance: vers 17h20 GMT, le Dow Jones Industrial Average gagnait 0,38% à 25.094,04 points, l'indice élargi S&P 500 avançait de 0,15% à 2.708,08 points et le Nasdaq perdait 0,01% à 7.281,17 points.

Wall Street profitait du rapport solide sur l'emploi ainsi que d'une salve de résultats d'entreprises bien orientés, à l'exception d'Amazon qui lâchait plus de 4% et pesait un peu sur le Nasdaq.

L'Eurostoxx 50 a gagné 0,37%.

A Paris, l'indice CAC 40 a gagné 0,53% à 5.019,26 points, dans un volume d'échanges modéré de 3,37 milliards d'euros.

La Bourse de Francfort a fini à l'équilibre, le Dax prenant 0,03% à 11.175,96 points.

Le MDAX des valeurs moyennes a, de son côté, pris 0,30%, à 23.746,71 points.

La Bourse de Londres a clôturé en progression de 0,74%, se hissant au-dessus des 7.000 points à 7.020,22 points. La Bourse de Milan a terminé en baisse, l'indice FTSE Mib perdant 0,78% à 19.577 points, tiré vers le bas par les valeurs bancaires. La Bourse suisse a terminé la semaine juste en-dessous de la barre symbolique des 9.000 points, l'indice SMI des valeurs vedettes gagnant 0,30% à 8.996,36 points.

La Bourse de Bruxelles a crû de 0,46%, l'indice Bel-20 des valeurs vedettes s'affichant en clôture à 3.507,84 points.

La Bourse de Madrid a clôturé en baisse de 0,41% à 9.019,4 points, plombée par des résultats de banques qui ont déçu les investisseurs.

L'indice AEX des principales valeurs de la Bourse d'Amsterdam a clôturé en hausse de 0,50% à 523,24 points.

CHINE: Le secteur de la comptabilité a enregistré un chiffre d'affaires de 14,8 mds US en 2018

Le secteur de la comptabilité de la Chine a enregistré un chiffre d'affaires annuel estimé à 100 milliards de yuans (environ 14,8 milliards de dollars) en 2018, selon le ministère des Finances.

Ce chiffre marque une expansion stable du secteur, les cabinets comptables ayant enregistré environ 90 milliards de yuans en 2017 et 80 milliards en 2016.

Le nombre total de cabinets comptables a atteint 7.862, et il y avait 109.352 expert-comptable certifiés en Chine, selon les données du ministère. Ils ont offert leurs services à plus de quatre millions d'entreprises et d'institutions, dont plus de 3.000 sociétés cotées en bourse.

AGRICULTURE: L'Algérie a franchi d'importantes étapes pour assurer sa sécurité alimentaire

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a affirmé, hier à Sidi Bel-Abbès, que l'Algérie a réussi à franchir d'importantes étapes pour assurer sa sécurité alimentaire.

Présidant l'ouverture de la «journée nationale sur les légumineuses alimentaires», au siège de la wilaya, en présence des représentants du Conseil interprofessionnel de la filière des légumineuses et des agriculteurs locaux, le ministre a souligné que «l'Algérie a réussi, dans le cadre de la stratégie du président de la république, M. Abdelaziz Bouteflika, à développer le secteur de l'agriculture et à franchir de grandes étapes pour assurer sa sécurité alimentaire, une des constantes de la souveraineté nationale».

M. Bouazgui a mis l'accent sur la nécessité de conjuguer les efforts de différents acteurs du secteur pour relever la production, répondre aux besoins alimentaires et assurer la sécurité alimentaire. «Depuis 2000, une réelle mobilisation nationale a été initiée au profit de l'agriculture et du développement rural à travers la mise en place d'un plan national de développement agricole. Il vise à améliorer les conditions de vie des populations rurales, préserver le patrimoine forestier, moderniser la pêche et le développement durable de l'aquaculture», a déclaré le ministre. «L'Etat a débloqué, dans ce cadre, plus de 3.000 milliards DA en mobilisant les différents mécanismes de soutien à travers l'ensemble du territoire national», a-t-il dit, tout en précisant que «grâce à la politique de développement et la dynamique économique, le secteur de l'agriculture participe actuellement à hauteur de 12,3 PC du PIB et réalise une croissance de 3,25 PC, une valeur productive de plus de 3.216 milliards DA». Concernant la filière des légumineuses, le ministre a indiqué qu'elle représente une des matières stratégiques eu égard à son poids économique agricole, son importance dans le système de pro-



duction et consommation locale qui touche 35 wilayas et emploie plus de 200.000 personnes. «La surface cultivée, l'année dernière, a dépassé les 112.000 has alors que la production a atteint 1,3 million de quintaux soit l'équivalent de 16 milliards DA, réalisant un taux de croissance de l'ordre de 60 PC par rapport à l'année 2010», a-t-il rappelé.

Par ailleurs, Abdelkader Bouazgui a annoncé que son secteur aspire à intensifier la culture des légumineuses en assurant les ressources hydrique, des semences de bonne qualité, les machines et en encourageant les techniques de modernisation de la filière.

Selon le même responsable, son département œuvre à réduire les terres en jachère en introduisant des légumineuses alimentaires. Dans ce cadre, il a signalé que plus de 78.000 has de terres en jachère ont été récupérés dont 10.000 has réservés à la culture des légumineuses. S'agissant

de la wilaya de Sidi Bel Abbès, le ministre a fait savoir qu'elle constitue un pôle agricole par excellence. Elle occupe la 2ème place au niveau national en matière de production du lait, la 3ème place en matière de production d'orge, la 5ème place en production d'avoine outre différentes cultures comme elle est un pôle important de matériel agricole.

Le ministre a écouté, lors de cette rencontre, les préoccupations des agriculteurs concernant notamment la disponibilité de l'eau et du machinisme. Abdelkader Bouazgui doit visiter, lors de cette tournée, une pépinière privée, une exploitation agricole de production de fruits relevant de la société algérienne de Metidja dans la commune de Tabia et une autre d'arboriculture fruitière de Tenira. Il inspectera aussi le complexe de matériel agricole «SAMPO-CMA» du chef-lieu de wilaya et le projet de réalisation du centre de formation et de vulgarisation agricole.

RESSOURCES EN EAU: Le taux de remplissage des barrages est de plus de 72%

Le taux de remplissage des barrages a dépassé les 72%, soit un volume de 4,94 milliards de m3, a indiqué hier à l'APS le ministre des Ressources en Eau, Hocine Necib. «L'analyse des réserves des barrages, à partir de septembre 2018 jusqu'à janvier 2019, a mis en évidence des apports importants dans la réserve nationale en eau en atteignant 4,94 milliards de m3 dont 4,1 milliards de m3 sont exploitables», précise le ministre. A ce propos, il a avancé que le volume de 4,1 milliards de m3 exploitables permet une autonomie de la majorité des barrages pour une période d'une (1) année, et ce, pour

tous les usages (eau potable, agriculture, industrie...).

En comparant le volume de remplissage des barrages à la date du 31 janvier 2019 par rapport au 31 janvier 2018, il est constaté un apport supplémentaire de 1,3 milliard de m3, fait savoir M. Necib. Selon lui, cette situation hydrologique «très favorable» a eu un «impact positif» sur l'autonomie des barrages en matière de disponibilité des ressources en eau. A titre d'exemple, le taux de remplissage a atteint 100% dans treize (13) barrages et un taux égal ou supérieur à 80% dans 30 autres barrages.

En somme, 61 barrages sur les 65 exploitables disposent

d'un niveau de remplissage «globalement confortable» étant donné que leur réserve d'eau est «au-dessus de la moyenne inter annuelle», c'est-à-dire disposant d'un volume dépassant la moyenne de plusieurs années. «L'évolution des apports au niveau des barrages sur les cinq dernières années montre que les plus importants apports sont enregistrés à partir du mois de janvier jusqu'au mois d'avril», poursuit-il. A ce propos, M. Necib note qu'aujourd'hui, «le pays se trouve dans une situation hydrique relativement sécurisée grâce à la politique qui a été suivie depuis l'an 2000 sous la haute autorité du président

Abdelaziz Bouteflika, et ce, en dépit du fait que nous appartenons à une région sujette au stress hydrique et au changement climatique».

«De nombreux investissements ont été réalisés dans notre pays depuis l'an 2000 s'inscrivant dans une stratégie de sécurisation hydrique. Avec tous ces investissements engagés en matière de barrages, de grands transferts, de dessalement, des stations de traitement ainsi qu'avec toutes les réformes engagées dans le secteur, on peut dire qu'aujourd'hui, notre pays se trouve dans une situation relativement sécurisée en matière d'eau, soutient le ministre.

JAPON: Le taux de chômage recule de 0,1 point à 2,4% en décembre

Le taux de chômage au Japon a reflué de 0,1 point en décembre à 2,4% de la population active, continuant d'évoluer autour de ses niveaux les plus bas en un quart de siècle. Ce taux est dit intégral, ce qui signifie qu'il ne prend en compte que les personnes actives qui n'ont pas du tout travaillé dans le mois considéré. Les conditions d'emploi sont toujours extrêmement favorables avec 163 offres pour 100 demandes (comme le mois précédent), reflétant une pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs. Le gou-

vernement a récemment fait voter au Parlement une loi pour autoriser l'accueil de travailleurs étrangers dans les domaines les plus en souffrance (soins, agriculture, bâtiment, etc.), avec la création de nouveaux types de visa. Le texte est cependant fortement critiqué par l'opposition qui fustige le manque de préparation des administrations alors qu'en théorie les nouvelles dispositions légales, adoptées en extrême avant la fin d'une session parlementaire, doivent entrer en vigueur en avril. Et même avec ce flux

de main-d'œuvre étrangère, selon les experts, les besoins resteront en partie non comblés et les disparités régionales et sectorielles très fortes compte tenu de la concentration de la population dans les zones urbaines et du vieillissement démographique. Le report de l'âge de la retraite est aussi jugé nécessaire pour tenter de remédier à cette situation de même qu'une amélioration des conditions de travail des femmes qui n'ouvrent souvent qu'à temps partiel.

BAD: Présentation du rapport sur les perspectives économiques africaines au Sommet de l'UA en février

La Banque africaine de développement présentera l'édition 2019 du rapport «Perspectives économiques en Afrique» en marge du prochain Sommet de l'UA, a indiqué la BAD dans un communiqué publié sur son site web.

«La Banque africaine de développement présentera l'édition 2019 du rapport Perspectives économiques en Afrique en marge de la 32ème session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, vendredi 8 février 2019 à Addis Abeba», a-t-elle précisé.

Le thème retenu cette année est «l'intégration pour la prospérité économique de l'Afrique». Le rapport met en lumière les perspectives économiques et les projections de croissance de l'ensemble du continent et de chacun des 54 pays, note la BAD.

Le rapport offre des prévisions à court et moyen termes sur l'évolution des principaux facteurs socio-économiques tels que l'emploi, et fait le point sur les défis et les progrès enregistrés.

«Perspectives économiques en Afrique» est le fruit des travaux et analyses des experts économistes de la Banque.

Il s'agit d'un outil pour les décideurs, universitaires, investisseurs, experts en finance et aussi pour la presse.



Ce rapport est «largement utilisé pour étayer les décisions politiques et améliorer l'efficacité opérationnelle des institutions», souligne la BAD.

Après une croissance de 2,1% en 2016, l'économie de l'Afrique s'est rétablie à 3,6% en 2017 et 3,5% en 2018.

L'Afrique de l'Est est en tête avec une croissance du PIB estimée à 5,7% en 2018, suivie de l'Afrique du Nord à 4,9%, de l'Afrique de l'Ouest à 3,3%, de l'Afrique centrale à 2,2% et de l'Afrique australe à 1,2%.

En 2019, 40% des pays africains devraient enregistrer une

croissance d'au moins 5%.

Toutefois, il a été relevé des «risques externes» liés, entre autres, à la volatilité des cours des matières premières, au manque de diversification des produits, à la sécurité et à la maîtrise de la dette.

«L'enjeu consiste à atteindre le chemin d'une croissance supérieure qui soit inclusive et favorable à l'emploi dans un continent où la population en âge de travailler devrait passer de 705 millions de personnes en 2018 à près d'un milliard en 2030, avait souligné la BAD dans son rapport.

BÉNIN: La Banque mondiale octroie 90 millions de dollars pour l'autonomisation des femmes et des jeunes filles

La Banque mondiale a décidé d'octroyer 90 millions de dollars, pour aider le gouvernement béninois à améliorer le développement humain pour, à plus long terme, tirer profit d'un dividende démographique, annonce un communiqué de l'institution financière internationale publié vendredi soir à Cotonou.

Selon la même source, ce financement additionnel en faveur du Projet régional sur l'autonomisation des femmes et le dividende démographique dans le Sahel, représente un investissement important qui bénéficiera davantage aux communautés pauvres des zones rurales du Bénin. «Il vise à soutenir la demande de services relatifs à la santé de la reproduction, de la mère, du nourrisson, de l'enfant et de l'adolescente et la nutrition», indique le même communiqué. De même, souligne la même source, ce financement servira également à renforcer les capacités et à augmenter le nombre de personnels de soins qualifiés et la mise à disposition de produits essentiels, comme les

contraceptifs, dans les zones les plus isolées.

Selon le même communiqué, le nouveau projet est aligné sur le Programme d'actions du gouvernement (PAG), conçu pour stimuler le développement du pays grâce au renforcement de son capital humain. «Il s'inscrit également dans le cadre du partenariat du Groupe de la Banque mondiale avec le Bénin pour la période 2018-23, qui vise à donner davantage de leviers économiques aux femmes, en intégrant des activités en leur faveur dans toutes ses opérations». «Cet investissement important répond à la volonté du gouvernement béninois d'augmenter le nombre de bénéficiaires et d'enclencher un changement radical dans le pays. Nous nous réjouissons de l'engagement des plus hautes autorités nationales en faveur de ce nouveau projet, qui s'inscrit pleinement dans les priorités du pays», précise Katrina M. Sharkey, représentante résidente de la Banque mondiale au Bénin, cité dans le communiqué.

MAÏS: Le Nigeria pourrait devenir le plus grand producteur africain en 2018-2019

Le Nigeria pourrait détrôner en 2018-2019, l'Afrique du Sud comme numéro un africain de la production de maïs, selon les données récentes du Conseil international des céréales (IGC).

Le pays le plus peuplé du continent devrait se diriger vers une production de 11 millions de tonnes alors que la récolte de l'Afrique du Sud est

prévue provisoirement pour varier entre 10,4 et 10,7 millions de tonnes. Pour le chargé de la recherche dans l'agrobusiness à la Chambre des entreprises agricoles (Agbiz), Wandile Sihlobo, cette situation tient surtout à la sécheresse qui a réduit les ensemencements en Afrique du Sud (-2% par rapport à 2017-2018) plutôt qu'à des progrès du côté

du Nigeria. En effet, d'après l'expert, le géant ouest-africain devrait afficher un rendement de 1,6 tonne/hectare en 2018-2019, soit un niveau plus de deux fois inférieur à celui estimé pour la Nation arc-en-ciel (4,6 tonnes/hectare).

En 2017-2018, le Nigeria a produit 14% du stock total de maïs d'Afrique subsaharienne sur 6,5 millions d'hectares.

REVUE HEBDO: Les matières premières profitent des négociations sino-américaines

Les cours mondiaux des matières premières ont profité, la semaine écoulée, de la crise vénézuélienne et des avancées sur les négociations sino-américaines.

Voici les tendances:

PÉTROLE: Les cours du pétrole ont progressé vendredi, aidés par la perspective d'une baisse de la production mondiale du pétrole entre la crise vénézuélienne et les efforts de l'Opep, ainsi que par des chiffres solides sur l'emploi américain.

Ainsi, le prix du Brent de la mer du Nord pour livraison en avril, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, a gagné 1,91 dollar pour terminer à 62,75 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de mars s'est apprécié de 1,47 dollar pour finir à 55,26 dollars. «Entre les sanctions contre le Venezuela, les perturbations en Libye et la réduction de la production des membres de l'Opep et de leurs partenaires, le marché anticipe une réduction de l'offre de pétrole», a relevé Andy Lipow analyste. Du côté du Venezuela, les Etats-Unis ont en effet sanctionné en début de semaine la compagnie pétrolière nationale PDVSA en lui interdisant de faire du commerce avec des entités américaines et en gelant ses avoirs à l'étranger. «Le département américain du Trésor a depuis apporté des détails et le marché commence vraiment à réaliser l'impact de ces sanctions. Les raffineries semblent commencer à se tourner vers des fournisseurs alternatifs», a souligné M. Lipow. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, dont la Russie, ont pour leur part décidé début décembre d'accentuer leurs efforts de limitation de la production à partir de janvier.

Déjà, selon un rapport hebdomadaire des autorités américaines, les exportations de l'Arabie saoudite vers les Etats-Unis ont beaucoup baissé.

CEREALES: Les cours du soja et dans une moindre mesure du maïs ont fluctué cette semaine au gré des négociations commerciales sino-américaines tandis que le blé a été influencé par la vague de froid qui s'est abattue sur les Etats-Unis. Après un début de semaine aux échanges limités, les cours se sont nettement redressés vendredi alors que la Chine et les Etats-Unis ont fait état jeudi soir de progrès importants à l'issue de discussions bilatérales à Washington. Les investisseurs continuent par ailleurs de scruter les chiffres sur les exportations russes de blé. Alors que la production en 2018 a été moins abondante que l'année précédente en Russie, et que d'autres pays comme l'Australie ont rencontré des problèmes de production, les agriculteurs américains espéraient pouvoir engranger plus de commandes.

Maïs, comme confirmé par le dernier rapport hebdomadaire sur les cargaisons envoyées à l'étranger, «des exportations restent encore décevantes», a observé M. Scoville. Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en mars, contrat le plus échangé, a terminé vendredi à 3,7825 dollars contre 3,8025 dollars vendredi dernier à la clôture (-0,5%). Le boisseau de blé pour mars, également le plus actif, a clôturé à 5,2425 dollars contre 5,2000 dollars en fin de semaine dernière (+0,8%). Le boisseau de soja pour mars, le contrat le plus échangé, a clôturé à 9,1775 dollars contre 9,2525 dollars vendredi dernier (-0,8%).

CAFÉ, SUCRE, CACAO: Le café et le sucre sont restés stables tandis que le cacao a poursuivi son recul.

Le marché des matières premières

tropicales, qui s'échange à Londres et à New York, est très dépendant des données publiées par les autorités de régulation aux Etats-Unis, chiffres qui n'ont pas été actualisés pendant le gel de l'administration américaine au début de l'année, ont souligné les analystes.

Les cours du café se sont inscrits en légère hausse sur la semaine.

Du côté de l'offre, ni la météo au Brésil, premier producteur d'arabica, ni celle du Vietnam, premier producteur de robusta, n'ont affecté les cours du café. Le marché va être calme la semaine prochaine pour le robusta, en raison d'une semaine de festivités pour le nouvel an au Vietnam, ont prévenu les analystes. Les cours du sucre ont légèrement reculé sur la semaine. «Le marché est complexe, ce qui explique que les prix évoluent sans direction forte», a commenté Thomas Kujawa, courtier. Le niveau de la récolte au Brésil et dans quelle mesure la canne sera transformée en sucre plutôt qu'en éthanol, ou l'ampleur des productions en Thaïlande et en Inde font partie des sujets qui divisent actuellement le marché, selon ce courtier.

La tonne de cacao a reculé sur la semaine, atteignant jeudi son plus bas depuis un mois et demi, à 1,567 livres sterling à Londres et à 2,161 dollars à New York. Alors que la récolte principale touche à sa fin en Afrique de l'Ouest, principale région productrice, les marchés prennent connaissance de l'ampleur de l'offre auprès des exportateurs situés sur la côte.

Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en mars valait 1,549 dollars vendredi, contre 1,542 dollars le vendredi précédent.

Sur l'ICE Futures US de New York, la livre d'arabica pour livraison en mars valait 106,00 cents, contre 105,65 cents sept jours auparavant. A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en mars valait 339,80 dollars, contre 349,30 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en mars valait 12,73 cents, contre 12,90 cents sept jours auparavant. A Londres, la tonne de cacao pour livraison en mars valait 1,581 livres sterling, contre 1,631 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en mars valait 2,182 dollars, contre 2,258 dollars sept jours plus tôt.

MÉTAUX DE BASE: Le prix du cuivre et des autres métaux échangés sur le London Metal Exchange (LME) a profité des avancées sur les négociations sino-américaines. Le prix du cuivre a atteint jeudi 6,199 dollars la tonne, à son plus haut depuis un mois et demi.

La Chine et les Etats-Unis ont fait état de progrès importants à l'issue de négociations bilatérales à Washington, à un mois de la fin de la trêve dans leur guerre commerciale au potentiel dévastateur pour l'économie mondiale. Alors que Donald Trump avait estimé que «d'énormes progrès» avaient été réalisés à l'occasion des discussions de mercredi et jeudi, Pékin a signalé vendredi des «avancées importantes». Ces négociations sont particulièrement cruciales pour le marché des métaux puisque la Chine est le premier importateur de matières premières et que les tensions commerciales ont pesé sur les cours en 2018. Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 6,148 dollars vendredi, contre 5,927,50 dollars le vendredi précédent. L'aluminium valait 1,900 dollars la tonne, contre 1,884,50 dollars. Le plomb valait 2,108,50 dollars la tonne, contre 2,088,50 dollars. L'étain valait 20,850 dollars la tonne, contre 20,585 dollars. Le nickel valait 12,560 dollars la tonne, contre 11,785 dollars.

Le zinc valait 2,738 dollars la tonne, contre 2,639,50 dollars.

APS

EL BAYADH: Réception d'un quota de 250.000 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse et la PPR

La wilaya d'El Bayadh a réceptionné vendredi un premier quota de 250.000 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse et la peste de petits ruminants (PPR), a-t-on appris du directeur local des services agricoles par intérim.

Sâad Lahouari a assuré que tous les moyens humains et matériels ont été réunis pour réussir la vaste opération de vaccination des cheptels devant être lancée ce dimanche.

A cet effet, 100 vétérinaires, dont 20 du secteur public, seront mobilisés pour cette opération. Il a estimé qu'un quota de 1,5 million de doses de vaccin est nécessaire pour assurer une couverture vaccinale de l'important cheptel de la wilaya comprenant plus de 2 millions de têtes ovines. Selon le responsable, depuis le mois de décembre dernier, la wilaya d'El Bayadh a enregistré la perte de quelque 1.200 têtes ovines, principalement des agneaux, atteintes de fièvre aphteuse. Afin de contenir cette zoonose, une vaste opération de vaccination a été lancée touchant 105.000 têtes ovines, 5.000 têtes caprines et 13.000 têtes bovines. L'opération de vaccination se poursuit toujours, a assuré le DSA par intérim. Il a été également procédé à la désinfection de 100 exploitations d'élevage de bétail ainsi qu'à la prorogation de la mesure de fermeture des marchés à bestiaux. L'interdiction de tout regroupement d'animaux et de leur déplacement sauf vers les structures d'abatage avec obligation d'avoir un certificat du vétérinaire ont été également reconduites.

ORAN: Plus de 180 exposants au prochain salon de l'étudiant «Khotwa»

Plus de 180 exposants et près de 90 organismes professionnels prendront part à la 7ème édition du Salon de l'étudiant et des Nouvelles Perspectives «Khotwa», lors de son escalade dans la capitale de l'ouest prévue les 26 et 27 février prochain au Centre des conventions d'Oran (CCO), a-t-on appris des organisateurs. Organisée par l'agence de communication «Win Adverts gency» cette manifestation verra la participation de quelque 180 exposants et près de 90 organismes professionnels dont de grandes écoles et académies. Quelque 350 formations y seront proposées, a-t-on précisé de même source.

Ce salon de référence de l'orientation et de la formation sera itinérant et fera plusieurs étapes : Constantine en premier (19 février), Ouargla (21 février), Alger (23-24 février), Oran (26-27 février). Le Salon offrira un espace d'information et de découverte sur les choix d'études, les formations, et les opportunités qui peuvent s'offrir aux visiteurs qui seront orientés dans leurs plans de carrière et leurs projets futurs.

Cette édition intervient dans un contexte de changement avec les réformes et les programmes lancés par les ministères de l'Education, et de l'enseignement supérieur et de la recherche et celui de la formation professionnelle, ont souligné les organisateurs.

Ce salon permettra la rencontre entre les acteurs nationaux et internationaux de l'enseignement supérieur et professionnel et de la formation, les organismes de soutien à l'entrepreneuriat et les dénicheurs de talents et recruteurs qui seront à l'accueil des étudiants, jeunes diplômés, demandeurs d'emplois et jeunes cadres, ont révélé les organisateurs.

Des organismes de formation étrangers, des centres culturels et de grandes écoles internationales seront au rendez-vous ainsi que les trois grandes universités d'Oran : USTO Mohamed Boudiaf, l'Université d'Oran 1 Ahmed Benbella et l'Université d'Oran 2 (Mohamed Benahmed), de hautes écoles comme l'Ecole Polytechnique d'Oran, l'Ecole préparatoire aux Sciences et Techniques d'Oran entre autres.

Quelque 80.000 personnes sont attendues à cette manifestation scientifique dans la ville d'Oran, a-t-on noté.

BECHAR: Lancement prochainement des travaux d'un complexe touristique

Les travaux de réalisation d'un méga complexe touristique seront lancés courant février au nord de Bechar, au titre d'un investissement privé de 800 millions DA, a-t-on appris auprès du promoteur du projet.

«Ce projet, qui s'étend sur une superficie globale de 24 hectares et qui a reçu l'aval des autorités locales et des instances chargées de la promotion et du développement des investissements, sera réalisé en deux phases, dont la première concernera son parc aquatique à réceptionner en juin prochain», a précisé à l'APS Mourad Touati.

«Ce parc aquatique, premier du genre dans le Sud-ouest du pays et réalisé par une entreprise étrangère, s'étend sur une superficie globale de 57.786 m2 et sera lancé avec l'ensemble de ses équipements de traitement et d'épuration de ses eaux, dans un souci de protection de l'environnement», a-t-il affirmé.

Il sera équipé de jeux aquatiques, à savoir six (6) pour les enfants et cinq (5) pour les adultes, et ce pour répondre aux attentes des familles de la région, du bien être des parents et d'initier les enfants au milieu aquatique, dans un lieu riche de plusieurs milliers d'arbres et autres espèces végétales dont la plantation vise la création d'un microclimat propice au repos et loisirs durant la saison estivale, a ajouté M. Touati.

Cette installation sera aussi dotée d'un bloc administratif à deux étages sur une surface de 550 m2, ainsi que d'un bloc d'accueil également à deux étages ayant une surface bâtie aussi de 550 m2, et ce pour faciliter l'accueil des visiteurs dans des normes répondant aux standards internationaux, ainsi que de deux restaurants de plus de 400 couverts chacun dont un dit «restaurant à thème» et d'un parking de plus de 620 automobiles, a-t-il expliqué.

Un parc d'attraction en perspective

TLEMCEN: Réception d'un premier quota de 100.00 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse et la PPR

La direction des Services agricoles de la wilaya de Tlemcen a réceptionné, vendredi, un premier quota de 100.000 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants (PPR).

Le directeur des services agricoles, Mohamed Yacheur, a indiqué que dès dimanche, une vaste opération de vaccination sera lancée à travers la wilaya, et notamment dans les zones du sud de la wilaya à forte concentration du cheptel.

A cet effet, 158 vétérinaires, dont 102 relevant du secteur privé, seront mobilisés pour assurer la vaccination du cheptel dans l'ensemble des zones touchées par cette épidémie. Depuis l'apparition de cette épidémie dans la wilaya de Tlemcen, le 27 décembre 2018, près de 5.000 têtes ont été touchées par cette épidémie, dont environ 90 pour cent d'agneaux âgés de moins d'un mois, a-t-on précisé.



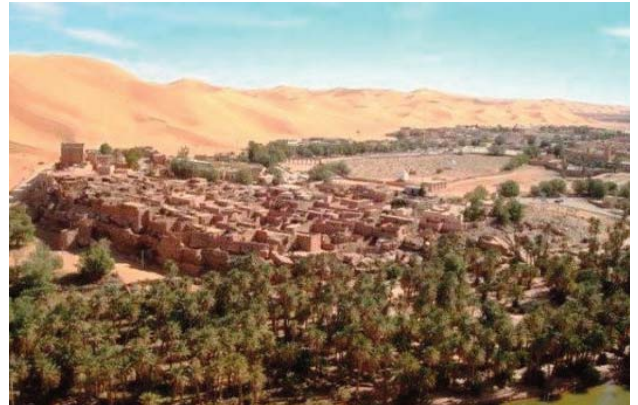
Pour entamer l'opération de vaccination dans de bonnes conditions, a expliqué le responsable, un arrêté de wilaya portant prorogation des délais de fermeture de marchés à bestiaux a été établi par les autorités locales.

Pour rappel, dès l'apparition des premiers cas de la fièvre aphteuse dans la wilaya de Tlemcen, fin décembre dernier, des dispositions visant la réduction de la propagation de ces maladies ont été prises

localement, a indiqué M. Yacheur.

Parmi ces mesures, rappelle-t-on, figurent la fermeture des marchés à bestiaux et l'interdiction de tout regroupement d'animaux et de leur déplacement sauf vers les structures d'abatage avec obligation d'avoir un certificat du vétérinaire.

Parallèlement à ces mesures, une cellule de veille de wilaya pour suivre l'évolution de cette maladie a été créée. Elle est compo-



Un parc d'attraction, dont le manque est à souligner, sera aussi réalisé au titre de cet ambitieux projet où il est prévu la création de 450 postes d'emplois pour la gestion quotidienne de ses différentes structures.

Cette installation, qui s'étalera sur une surface globale de 90.100 m2, sera dotée d'un grand nombre de commodités modernes, d'espaces et lieux de loisirs proposant diverses activités destinées à détendre et divertir, selon M. Touati. Cet important projet touristique et de loisirs, dont les travaux de l'ensemble des structures et infrastructures seront finalisées dans les 24 prochains mois, comprendra aussi un hôtel de 120 chambres totalisant 240 lits. L'hôtel, qui sera réalisé sur une superficie de 17.970 m2 dont 2.060 m2 bâtis sur quatre niveaux, selon les standards mondiaux en la matière, renforcera les infrastructures hôtelières de la région et créera des emplois aux jeunes techniciens des

métiers de l'hôtellerie en formation actuellement à l'Institut national supérieur de formation professionnelle (INSFP) de Béni-Abbes (240 km Sud de Bechar) qui a ouvert ses portes aux stagiaires l'année dernière, signale le promoteur.

M. Touati a fait état aussi de la réalisation au sein même de son projet de 17 villas, de deux salles des fêtes de 1.630 m2 et 1.300 m2, ainsi que d'un supermarché sur une surface de 3.200 m2 avec un parking de 425 véhicules.

Ce projet, unique en son genre dans la région, sera bénéfique dans la mesure où il incitera d'autres entités économiques, publiques ou privées à investir dans ce genre de créneaux, étant donné les potentialités touristiques et naturelles de la wilaya de Bechar, qui, avec le secteur agricole, constituent des segments économiques très importants pour le développement de la wilaya, estiment des opérateurs économiques locaux.

sée d'un représentant du wali, du DSA, de l'inspection vétérinaire, de la chambre d'agriculture, de l'UNPA, de la fédération des éleveurs et du conseil de wilaya des éleveurs ovins, a-t-on précisé.

Outre cette cellule, des commissions spéciales ont été installées au niveau de chaque commune pour suivre l'évolution de cette épidémie.

Ces commissions ont été dotées de tous les moyens logistiques nécessaires.

Leur rôle, a expliqué Mohamed Yacheur, est de donner suite à toute déclaration faite par les éleveurs dont le cheptel a été touché.

En cas de déclaration de l'épidémie, les commissions se déplacent sur site et constatent la mortalité et s'occupent de la destruction, de l'enfouissement des carcasses et de la désinfection des lieux, a-t-on expliqué.

GHARDAÏA: Plus de 8.130 oiseaux migrateurs observés dans la zone humide de Sebkhath El- Maleh (El Meneaa)

Au total, 8.139 oiseaux migrateurs ont été dénombrés par les ornithologues dans la zone humide classée du lac de «Sebkhath El-Maleh», à la sortie sud du chef-lieu de la wilaya déléguée d'El-Meneaa (275 km au sud de Ghardaïa), a appris l'APS hier de la conservation des forêts (CF) de la wilaya.

Ce recensement hivernal des sujets avifaunes, utilisant cette zone humide comme «une halte et une zone de nidification» sur l'axe migratoire entre l'Europe et l'Afrique, a été établi à la faveur du traditionnel recensement international des oiseaux migrateurs effectué entre le 15 et 31 janvier de chaque année, par le réseau national des observateurs ornithologues Algériens (RNOOA) de la région Sud /Est II, conformément au protocole de Wetlands (protocole de terrain pour le comptage des oiseaux d'eau), a expliqué le chef du bureau de la protection de la faune et la flore à la conservation Abdelwahab Chedad.

Ce comptage a permis de répertorier 43 espèces avifaunes dont une trentaine d'espèces d'oiseaux d'eau pour la plupart (Canard souchet, Flamant rose, Sarcelle d'hiver, Marmaronette marbrée, Foulque macroule, Gallinule poule- d'eau), a-t-il détaillé.

Ces sujets avifaunes ont été observés sur l'ensemble du site de «Sebkhath El Maleh», classé zone humide naturelle d'importance internationale en 2004 par la convention de Ramsar, qui s'étend sur 18.947 hectares dont 1.600 hectare de plan d'eau et une périphérie végétalisée.

«Cette zone humide revêt une grande importance pour la biodiversité locale comme l'indiquent les résultats de ce recensement effectué sur ce site aquatique devenue un sanctuaire pour ces volatiles», a souligné M.Chedad.

Ce site est une escale incontournable pour des milliers d'espèces d'oiseaux migrateurs qui s'y réfugient pour échapper à l'hiver rigoureux qui règne dans l'hémisphère



Nord, profitent du climat doux à El Meneaa pour renouveler leur plumage avant la saison de reproduction. La zone humide «Sebkhath El Maleh», abrite une faune et flore exceptionnelles composées d'oiseaux migrateurs, de toutes sortes d'insectes et d'une végétation luxuriante, qui constituent un parfait pied-à-terre pour ces sujets avifaunes migrateurs diversifiés et variés dont une partie inscrite sur la liste des oiseaux menacés élaborée par l'Union Internationale pour la conservation de la nature (UICN), a fait savoir le chef du bureau de la faune et la flore.

Les observateurs du RNOOA de la région Sud /Est II, ont également décelé 3.276 individus avifaunes migrateurs de plus d'une vingtaine d'espèces dans la zones humide «artificielle» Kef El Doukhan (exutoire de l'oued M'Zab) à El Ateuf, créées à la faveur d'un programme de traitement des eaux usées, de préservation de l'environnement et des ressources hydriques de la val-

lée du M'Zab, selon la même source.

Au total un effectif de 12.609 oiseaux migrateurs a été recensé dans les différentes zones aquatiques existantes au nombre de huit dans la wilaya de Ghardaïa.

Ces sites aquatiques constituent des atouts favorables pour le développement d'un tourisme écologique et culturel durable et offrir la possibilité aux régions de Ghardaïa et d'El Meneaa de devenir des pôles plus attractifs et d'accueil touristique par excellence.

La zone humide de «Sebkhath El-Maleh» constitue un pôle d'attrait touristique et vouée à devenir une destination du tourisme durable dans la région, selon des opérateurs touristiques.

Son offre touristique unique, construite autour de cet espace d'eau en plein désert, des dunes de sable à proximité, l'ancien Ksar, la palmeraie et l'oasis ainsi que l'artisanat de la région, lui confère un avenir prometteur, ont-ils estimé.

TÉBESSA: Le CRA distribue des aides à 100 familles de la zone enclavée Mesloul

Le Croissant rouge Algérien (CRA) a lancé vendredi depuis la localité enclavée de Mesloul, distante de 80 km de Tébéssa, une campagne d'aide destinée à 100 familles de cette zone, en présence de la présidente du CRA, Saïda Benhebiles, accompagnée des autorités locales, civiles et militaires.

Inscrite dans le cadre d'un programme national établi par le CRA consacré aux familles des zones frontalières et enclavées, ces aides englobent colis alimentaires et couvertures totalisant 100 kg et 10 000 DA pour chaque famille, selon les explications fournies.

Dans une déclaration à la presse, Mme Benhabiles a indiqué que «cette démarche témoigne une nouvelle fois de l'esprit de solidarité et d'entraide caractérisant la société algérienne» et est issue, a-t-elle soutenu, du programme du président de la République visant à porter aide et assistance aux habitants des zones frontalières.

La présidente du CRA a appelé dans ce contexte à adhérer et à encourager l'adhésion dans les clubs des amis du CRA à travers les wilayas du pays et à cultiver l'esprit du volontariat, soulignant que la solidarité demeure le pivot de toute initiative des associations caritatives.

A l'occasion, le chef de l'exécutif local, Attallah Moulati, a en réponse à une doléance des habitants de la région, assuré que les travaux de réhabilitation de la route reliant la localité Mesloul et la commune Laouinet, sur une distance de 4,5 km, en sus de la mobilisation d'un quota d'aides financières destinées à l'habitat rural pour les habitants de cette zone, en attendant, a-t-il indiqué, de trouver le financement nécessaire pour le raccordement de la région aux réseaux d'électricité et du gaz.

La présidente du CRA avait entamé sa visite à Tébéssa par l'inauguration d'une crèche dans la commune Morset (32 km au Nord du chef lieu de wilaya), financé par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales pour un montant estimé à 11 millions de dinars.

DJELFA: Réception d'un premier quota de 250.000 doses de vaccin contre la peste des petits ruminants

L'Inspection vétérinaire de la wilaya de Djelfa a réceptionné, vendredi, un premier quota de 250.000 doses de vaccin contre la peste des petits ruminants (PPR), a-t-on appris auprès du Chef de l'Inspection, Bencherik Mustapha.

«Ce premier quota, réceptionné du ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la Pêche, sera distribué sur l'ensemble de la wilaya», a indiqué à l'APS M. Bencherik. Quelques 200 vétérinaires, dont 28 du secteur public, ont été mobilisés pour cette opération, a-t-on précisé. De par son cheptel important, la wilaya de Djelfa jouit d'un intérêt particulier de la part des pouvoirs publics en termes d'accompagnement des éleveurs afin de garantir la poursuite de leurs activités dans les meilleures conditions possibles et préserver la santé animale», a ajouté M. Bencherik. Pour sa part, le directeur des services agricoles de la wilaya de Djelfa, Ali Fennazi a saisi l'occasion de la réception de ce premier quota de vaccin pour rassurer les éleveurs de la wilaya que «cette campagne touchera l'ensemble de la wilaya, contrairement à la précédente campagne de vaccination qui a ciblé uniquement les zones touchées par la PPR». En dépit de l'enregistrement, à travers la wilaya, de 250 foyers, ayant entraîné d'importantes pertes de cheptel, l'épidémie a été circonscrite et les cas réduits grâce à la sensibilisation des éleveurs et le respect des orientations des vétérinaires, a expliqué M. Fennazi soulignant l'efficacité de la batterie de mesures prises par les autorités concernées, notamment la fermeture des marchés hebdomadaires et l'interdiction de déplacement du bétail.

Les autorités locales ont intensifié les sorties sur le terrain, dans les régions touchées, afin de suivre le travail des équipes de vétérinaires et la situation des éleveurs, un geste hautement apprécié par ces derniers.

APS

TIPASA: Neutralisation d'un réseau régional de trafic de drogue (GN)

Un réseau spécialisé dans le trafic de drogues, activant sur l'axe Tipasa - Blida- Ain Defla, a été mis hors d'état de nuire par la brigade de recherches relevant du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Tipasa, a indiqué, hier, un communiqué rendu public par ce corps constitué.

Cinq individus ont été arrêtés, suite à la mise en échec de ce réseau criminel, outre la saisie de près de 13,5 kg de kif traité et de trois véhicules, utilisés par les éléments de cette

bande dans leurs déplacements.

A cela s'ajoutent des téléphones portables et un montant de plus de deux millions de dinars, issus des revenus de ce trafic, a précisé le document.

Selon la même source, cette opération a été rendue possible grâce à des informations parvenues à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Ain Taguerait, portant sur la présence d'une bande suspectée d'activer dans le trafic de drogues sur l'axe des wilayas de

Tipasa -Blida, et Ain Defla. Les investigations à ce propos, ont permis l'arrestation d'une personne à bord d'un véhicule touristique, en possession d'une quantité considérable de kif traité, a ajouté le communiqué.

Suite à quoi il a été procédé à l'identification du suspect principal dans cette affaire et de ses complices, tous arrêtés, avec la mise à contribution d'une unité cynotechnique.

Présentés devant le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa, les

prévenus dans cette affaire ont été placés en détention préventive, pour les chefs d'inculpation de «constitution d'une association de malfaiteurs et trafic de drogues».

Il s'agit là de la zème affaire du genre en une semaine, suite à la saisie, par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Cherrhell, dans la nuit de mardi dernier, d'une quantité de 30 kg de kif traité, rejeté par la mer, avec l'arrestation de deux suspects, rappelle-t-on.

transport de voyageurs desservant la ligne Bechar/Hassi Messaoud, sur la RN 49, dans la commune de Ouargla.

Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour prodiguer des soins de première urgence à 39 personnes incommodées par l'inhalation de monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains, dans plusieurs wilayas du pays.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 4 morts et 29 blessés en 48 h

Quatre (4) personnes ont perdu la vie et 29 autres ont été blessées dans cinq accidents de la circulation survenus au cours des 48 heures dans plusieurs régions du pays, selon un décompte établi hier par les services de la Protection civile.

La wilaya de Ouargla déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 2 personnes, alors que 11 autres ont été blessées, suite au renversement d'un bus de

AFRIQUE DU SUD : 9 morts, dont deux policiers, dans une attaque contre un transport de fonds

Deux policiers et sept assaillants ont été tués dans une attaque hier contre un fourgon blindé de transport de fonds au Kwazulu Natal, sud-est de l'Afrique du Sud, rapportent les médias. Un groupe d'assaillants armés ont attaqué le véhicule à l'aide d'explosifs pour s'emparer du chargement.

Les attaques contre les convoyeurs de fonds sont devenues fréquentes en Afrique du Sud, un pays qui enregistre l'un des niveaux les plus élevés de la criminalité au monde.

Selon des statistiques récentes, la criminalité a fait un bond spectaculaire en 2017-2018 dans le pays pour atteindre un taux inquiétant de 57 meurtres par jour qui fait ressembler le pays, de l'aveu même de son ministre de la Police, à une «zone de guerre».

Cette hausse intervient en dépit des promesses maintes fois répétées du gouvernement, dirigé par l'ANC depuis 1994, de tordre le cou à la violence qui gangrène le pays.

RD CONGO: Les efforts pour enrayer le virus sont «encourageants»

Six mois après le début de l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo, les efforts pour enrayer la propagation du virus sont «encourageants», a déclaré vendredi à Genève Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique. «Ce qui a bien fonctionné, ce sont les mesures de santé publique telles que la formation des agents à la prévention et au contrôle des infections dans les centres de santé», a dit à la presse Mme Moeti. Elle a également mis en avant un engagement plus étroit avec les communautés, en particulier les femmes et les groupes religieux, sans oublier d'autres mesures sanitaires telles que la recherche des contacts parallèlement à l'utilisation d'outils plus récents dans la lutte contre Ebola.

Mme Moeti s'est dite optimiste par l'évolution de la maladie et par le changement observé sur le terrain «avec l'aide des leaders communautaires locaux».

Ce qu'elle considère comme une «stratégie du succès» a permis d'arriver à une situation «quasiment sous contrôle à Beni et Mangina, Komanda et Oicha» six mois après le début de l'épidémie. «Nous avons appris des leçons de l'épidémie en Afrique de l'Ouest, notamment sur l'importance de s'engager avec les communautés locales pour éviter la méfiance et la suspicion», a-t-elle ajouté.

CHINE: Un séisme de magnitude 5,2 secoue le Xinjiang



Un séisme de magnitude 5,2 a frappé samedi à 5h54 (heure de Pékin) la ville de Tacheng, dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang (nord-ouest de la Chine), a annoncé le Centre du réseau sismique de Chine.

L'épicentre, situé à une profondeur de 16 km, a été localisé à 46,73 degrés de latitude nord et 83,34 degrés de longitude est, a précisé le centre.

INDONÉSIE: Le présumé trafiquant de drogue évadé de prison a été capturé

Un Français soupçonné de trafic de drogue, qui s'était évadé de sa prison en Indonésie dans la nuit du 20 au 21 janvier, a été capturé, a annoncé hier la police du pays.

Félix Dorfin, originaire de Béthune (nord de la France), a été trouvé vendredi soir sur les indications des habitants alors qu'il se cachait dans une forêt du nord de l'île de Lombok.

Après une visite médicale, il a été réincarcéré dans la prison de Mataram, le chef-lieu de l'île, selon les autorités.

«Il n'a pas résisté, mais a d'abord essayé de corrompre nos agents» pour les convaincre de le laisser partir, a raconté le chef de la police du nord de Lombok, Herman Suriyono.

Le ressortissant français de 35 ans avait été interpellé fin septembre à l'aéroport de Lombok avec plusieurs types de drogues, dont de la cocaïne, de l'ecstasy et des amphétamines, dissimulées dans une valise à double fond.

Il peut risquer jusqu'à la peine de mort s'il est déclaré coupable.

Il se trouvait dans un centre de détention de la police dans l'attente de son procès et d'une probable condamnation à une lourde peine quand il s'est enfui.

Une policière soupçonnée de l'avoir aidé à s'échapper contre des pots-de-vin de plus de 1.000 dollars a été arrêtée et inculpée.

«De l'argent a été transféré par les parents du suspect» via Western Union, avait expliqué vendredi Agus



Salim, un responsable de la police locale. «Sa mère a reconnu avoir fait un versement de quelque 500 euros», soit la moitié de la somme mentionnée, «mais dans le but d'améliorer les conditions de détention de Félix Dorfin», a indiqué une source proche du dossier, citée par l'agence AFP.

La policière a utilisé ces fonds pour procurer à Félix Dorfin un téléphone et une couverture qu'il a pu utiliser pour s'échapper, selon les autorités.

Les circonstances exactes de l'évasion n'ont toutefois pas été éclaircies. La police avait expliqué précédem-

ment qu'il avait scié les barreaux de la cellule, et qu'il s'était échappé du deuxième étage du centre de détention de la police en descendant avec un sarong (pièce de tissu) et des rideaux attachés ensemble en guise de corde.

Les évasions sont relativement courantes en Indonésie, où les prisons sont souvent surpeuplées, présentent des conditions sanitaires précaires, et sont parfois mal gardées.

En Indonésie, les trafiquants encourrent de longues peines de prison, voire la peine de mort.

Indonésie: Séisme de 6,1, pas d'alerte au tsunami

Un séisme d'une magnitude de 6,1 a frappé hier l'île de Mentawai, dans l'ouest de l'Indonésie, mais aucune alerte au tsunami n'a été émise, a-t-on annoncé de sources officielles indonésiennes.

L'évaluation du séisme est toujours en cours mais l'ampleur des dégâts ou le nombre des victimes éventuelles n'étaient pas connus dans l'immédiat. Le tremblement de terre s'est produit à dix km de profondeur sur l'île de Mentawai, dans la province de Sumatra, à une centaine de kilomètres au sud-est de la ville de Tuapejat et à 200 km au sud



du port de Padang, selon l'USGS, les services américains de surveillance de l'activité sismique dans le monde. «Le séisme a été très fortement ressenti à

Tuapejat. Nos officiers évaluent l'impact mais tout va bien pour l'instant», selon Akmal, le responsable de l'agence locale en charge des secours et des recherches.

L'île de Mentawai avait été frappée par un tsunami en 2010, qui avait coûté la vie à plus de 400 personnes, et plus de 1.100 personnes avaient péri lors d'un tremblement de terre à Padang en 2009.

L'année dernière, quelque 2.200 personnes sont mortes à Palu, sur l'île de Sulawesi, lors d'un tremblement de terre suivi d'un tsunami.

RUPTURE DE BARRAGE AU BRÉSIL: Le bilan s'alourdit à 115 morts

Le bilan de la catastrophe de Brumadinho est passé vendredi à 115 morts et 248 disparus, depuis la rupture d'un barrage dans le sud-est du Brésil le 25 janvier, ont annoncé les autorités. Il y a à l'heure actuelle «248 disparus, 115 morts et 71 corps identifiés», a déclaré Flavio Godinho, lieutenant-colonel de la Défense civile du Minas Gerais (un grand Etat minier du sud-est du pays), qui coordonne les secours.

Le dernier bilan communiqué jeudi faisait état de 110 morts. Les télévisions locales ont diffusé ce vendredi une impressionnante série d'images filmées par les caméras de sécurité montrant le moment exact de la rupture du barrage. Les secours (policiers et pompiers) détiennent ces vidéos depuis le jour de la tragédie, mais avaient décidé de ne pas les divulguer afin de «ne pas provoquer de panique généralisée dans la population» dans

les heures suivantes, a affirmé Pedro Aihara, le porte-parole des pompiers du Minas Gerais. Les images leur ont servi pour analyser la trajectoire des résidus et mieux déterminer les aires de recherches. Au début de la catastrophe, la marée de boue a pu atteindre une vitesse de 70 ou 80 km/h, a-t-il précisé. La majorité des morts et disparus travaillaient dans la mine Corrego do Feijao appartenant au groupe Vale, et beaucoup étaient en train de déjeuner dans la cantine d'entreprise, une des premières structures touchées par la boue.

La catastrophe, qui s'est produite à proximité de la ville de Brumadinho (39.000 habitants), à 60 km de la capitale régionale Belo Horizonte, a eu lieu seulement trois ans après une tragédie similaire dans les environs, à la mine de Samarco (joint-venture de Vale et de l'australien BHP). Le désastre de 2015 avait touché la ville de



Mariana, avec un nombre de morts (19) moins élevé qu'à Brumadinho.

Il avait cependant ravagé l'écosystème local, devenant la pire catastrophe environnementale de l'histoire du Brésil.

PRÉLEVEMENT D'ORGANES SUR PERSONNES DÉCÉDÉES : Hasbellaoui : « Les textes réglementaires en majorité élaborés »

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a affirmé, vendredi à Alger, que les textes réglementant les prélèvements d'organes sur personnes décédées sont, pour la plupart, «élaborés».

«La nouvelle loi consacre les grands principes d'éthique et organisationnels sur les prélèvements d'organes sur personnes décédées.

Les projets de textes réglementaires qui vont accompagner cette loi sont, pour la plupart, élaborés», a déclaré le ministre à l'ouverture du congrès France-Maghreb sur la transplantation. Se félicitant que depuis 2018, année de la promulgation de la nouvelle loi sanitaire, l'Algérie dispose d'un cadre législatif inhérent aux greffes d'organes, il a souligné «l'engagement» de l'Etat dans le sens de «la promotion et de soutien» de ce programme, le qualifiant de «priorité de santé publique».

Tout en déplorant les limites des dons d'organes à partir de donneurs apparentés, M. Hasbellaoui a estimé qu'il fallait «tout mettre en œuvre» pour que le prélèvement se fasse à partir de personnes décédées, notant, dans ce sens, que l'Agence nationale des Greffes s'attèle, en partenariat avec l'Agence française de Biomédecine, à asseoir les organisations médico-techniques nécessaires ainsi que les formations complémentaires exigées.

Ceci, a-t-il ajouté, en plus de la mise en place d'un programme d'information et de communication en direction des citoyens, du personnel



médical et des médias, afin d'adhérer à cette démarche, faisant observer que les réanimateurs sont «la pierre angulaire» de ce projet.

Tout en «remerciant» le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs pour le «soutien» apporté pour la mise en œuvre des greffes à partir de cadavres, M. Hasbellaoui a exprimé sa conviction que cette position va «très probablement» aider le secteur de la santé à faire la promotion de cet objectif.

Ceci, a-t-il poursuivi, en plus de «l'adhésion de tous les profession-

nels de la santé, de la société civile et des médias». Le ministre a relevé que, depuis 1986, seules les greffes sur donneurs vivants sont pratiquées en Algérie, rappelant l'expérience unique, réalisée en 2002 à Constantine, sur un donneur en état de mort encéphalique. Depuis la première intervention, les greffes sur donneurs vivants sont devenues «une pratique courante» dans plusieurs services et régions du pays, citant, entre autres, les greffes rénales, hépatiques qui sont en train d'être «développées», a-t-il conclu.

CENTRE ANTI-CANCER DE DRAA BEN-KHEDDA (TIZI OUZOU) : Lancement de l'activité de radiothérapie

L'activité de radiothérapie du Centre de lutte contre le cancer (CLCC) de la ville de Draa Ben Khedda, à une dizaine de kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou, a débuté ce jeudi, a-t-on appris de la direction locale de la santé et de la population (DSP).

Le directeur de la santé, Abes Ziri, a indiqué à l'APS que deux patients seront traités à l'occasion de cette entrée en activité du service de radiothérapie du CLCC. Il s'agit d'un cas de cancer du sein et d'un autre de la prostate qui seront traités par une équipe de spécialistes composée notamment du médecin chef du service de radiothérapie, Dr. Benzidane, les Pr. Sedkaoui Arous, Yebdri et Dr. Ait cheikh médecin chef de l'unité de médecine physique, a-t-il ajouté.

Des formations ont été assurées au staff médical de cet établissement au niveau de l'hôpital de Ain Naadja (Alger) et du Centre de lutte contre le cancer de la wilaya d'Annaba, a souligné M. Ziri.

S'agissant de la prise en charge des malades, ce même responsable a expliqué que les demandes de radiothérapie seront reçues, au niveau d'un secrétariat médical. Le «dossier médical sera étudié et le patient sera programmé pour ses séances de traitement dans des délais très courts pour ne pas dire record», a-t-il ajouté.

L'entrée en activité de ce service de Radiothérapie, jugé prioritaire, est une première étape avant la mise en service totale de ce CLCC, a indiqué le Pr. Ziri.

La mise en fonction, dans un premier temps du service de radiothérapie, «rentre dans le cadre d'une approche qui consiste à démarrer cette activité qui est le maillon manquant dans le traitement des pathologies cancéreuses dans la wilaya de Tizi-Ouzou», a-t-il précisé. Le DSP a fait savoir que la mise en service totale de ce Centre, réalisé au titre du programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC), du Président de la République Abdelaziz Bouteflika, «aura lieu le 30 Mai 2019, selon les délais contractuels de réception et de livraison du projet dans sa globalité», a-t-il dit. Cet établissement, d'une capacité de 140 lits est très attendu par les malades atteints de pathologies cancéreuses qui sont obligés de se déplacer vers Alger ou Blida pour leurs séances de radiothérapie, ou de s'adresser au secteur privé qui pratique des coûts qui ne sont pas à la portée de tous, est doté d'une capacité de 140 lits.

Le projet du CLCC de Draa Ben Khedda qui a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de près de 9 milliards de DA dont 1,5 milliards de DA pour l'équipement, et qui a été lancé en réalisation en 2011 pour un délai de 37 mois, a accusé un retard pour sa livraison en raison notamment de la lenteur des travaux. Le chantier a connu une cadence importante depuis une année à la faveur d'une série de mesures engagées par la DSP, et qui ont permis de le redynamiser rappelle-t-on. Entre autres mesures prises par cette même direction, un suivi quotidien du chantier pour s'assurer de la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires par l'entreprise et le règlement du problème financier qui était posé, l'établissement de mises en demeure des constatations de lenteurs.

Il s'agit également de la mise en place d'un programme de travail et de visites quotidiennes au niveau du centre, et des réunions régulières avec l'entreprise portugaise Abrantina chargée de sa réalisation et le bureau d'études algérien qui assure le suivi en plus du soutien des autorités locales dont le wali et du ministère de tutelle, a observé le DSP.

SELON LE PRÉSIDENT DE LA LAPE, LE PR HAKIM LEKLOU: «Lancement prochain d'une enquête nationale sur la prévalence de l'épilepsie»

Une enquête visant à déterminer la prévalence de l'épilepsie au niveau national sera prochainement entamée, a annoncé vendredi à Oran le président de la Ligue algérienne pour la prise en charge de l'épilepsie (LAPE), Pr Hakim Leklou.

Cette initiative a pour objectif de «mieux cerner les besoins en matière de santé publique, de prise en charge, de médicaments et de formation», a précisé Pr Leklou, à l'occasion d'une journée d'étude régionale ayant réuni une centaine de participants.

Les données escomptées à travers l'enquête à venir pourront «contribuer à l'élaboration d'un plan d'action national efficient aux plans préventif et thé-

rapeutique», a expliqué le président de la LAPE, également chef de service de neurologie au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Bab El-Oued.

Le responsable a indiqué, en outre, que son organisation s'attèle aux préparatifs d'une rencontre nationale sur l'épilepsie, en plus de journées portes ouvertes de dimensions régionales au profit des patients, de leurs proches et du mouvement associatif dédié.

La rencontre présidée à Oran par ce spécialiste a été marquée par l'animation de plusieurs conférences axées notamment sur la conduite à tenir dans les situations de première crise, les états de mal non convulsifs, la génétique des

épilepsies, l'épilepsie du sujet âgé et de la femme en âge de procréer. Les intervenants ont également abordé les volets liés au traitement médical, à la pharmacorésistance, aux convulsions fébriles, aux épilepsies post-traumatiques et vasculaires, à la scolarité de l'enfant épileptique et à la question du permis de conduire du sujet affecté.

Il s'agit, a expliqué Pr Leklou, d'une journée d'enseignement portant actualisation des connaissances des praticiens autour des différents aspects de la prise en charge de la pathologie.

Société savante de dimension nationale agréée le 22 mars 2018, la LAPE a déjà organisé une

première rencontre sur l'épilepsie au profit des spécialistes de la région Centre, tenue le 15 novembre dernier à Alger, tandis qu'une autre est prévue le 15 février prochain à Annaba pour la région Est.

Ces journées d'enseignement ont pour finalité de consolider la formation des praticiens tout en mettant l'accent sur les aspects préventifs axés essentiellement sur une bonne hygiène de sommeil et une consommation modérée des excitants comme le café, le thé et le tabac.

L'épilepsie peut avoir pour origine un facteur génétique ou une lésion au cerveau causée par un traumatisme crânien ou un accident vasculaire cérébral (AVC), a-t-on expliqué.

AGENCE NATIONALE DES GREFFES (ANG): Prés de 700 greffes d'organes et de tissus effectuées en 2018 en Algérie

Près de 700 greffes d'organes et de tissus, dont 416 greffes de cornées, ont été effectuées en 2018 en Algérie, a révélé, vendredi à Alger, Sidi-Ahmad Faraoun, spécialiste à l'Agence nationale des Greffes (ANG). Selon ce bilan actualisé recensant les greffes d'organes et de tissus réalisées en Algérie ces 3 dernières années, il ressort que 416 cornées ont été greffées en 2018 contre 217 en 2017 et 352 autres en 2016.

S'agissant des greffes rénales, 268 ont été effectuées en 2018, 251 en 2017 et 244 autres en 2016, tandis qu'il a été dénom-

bré 7 greffes hépatiques en 2018, contre 9 en 2017 et 3 en 2016. Pour ce qui est des cellules souches, un total de 330 greffes a été réalisé en 2018, 294 en 2017 et 265 autres en 2016, a indiqué M. Faraoun, précisant l'existence d'une banque de sang placentaire dont 750 unités ont été conservées en 2018.

Concernant les centres de prélèvements et de greffes existant sur le territoire national, 14 sont dédiés aux greffes rénales, 3 aux greffes hépatiques, 14 aux greffes de tissus et cornées, 5 autres aux transplantations des cellules souches et

enfin 14 centres ont été mis en place en prévision des prélèvements sur donneurs décédés. Le représentant de l'Agence des greffes s'est, par ailleurs, félicité de ce que cette dernière dispose, pour la première fois, du nombre exact de greffons fonctionnels, lequel s'élevait, à fin 2018, à 1552 alors que 23.798 insuffisants rénaux se trouvent encore sous dialyse et 757 en attente d'être greffés.

Tout en rappelant qu'il n'existe pas encore de prélèvements sur personnes décédées, M. Faraoun a fait également savoir que le pays ne dispose pas de

«banque de tissus», mais qu'un projet dans ce sens sera réalisé dans le secteur public.

«Ne seront autorisés pour les prélèvements et greffes que les établissements de santé disposant des conditions médico-techniques précises et d'un cahier de charges extrêmement précis qui sera géré par un arrêté qui en cours d'élaboration», a-t-il conclu, avant de souligner que les prélèvements d'organes et autres tissus ne s'effectuent pas dans le secteur privé.

ARTHRITE : 4 IDÉES REÇUES À OUBLIER VITE FAIT

Tout ce que vous pensez savoir sur l'arthrite est probablement faux ! Le point sur les 4 idées reçues les plus répandues.

L'arthrite... c'est de l'arthrite ! FAUX

Tout comme il n'y a pas « un » cancer mais plusieurs sortes de cancer, il n'y a pas « une arthrite » mais cette maladie (que l'on appelait autrefois « rhumatismes ») regroupe plus d'une centaine d'affections différentes parmi lesquelles : l'arthrose, la goutte, la polyarthrite rhumatoïde, le lupus...

Ce qui veut dire que si vous (ou un membre de votre famille) pensez souffrir d'arthrite, il est important de prendre rendez-vous avec le médecin avant d'opter pour l'automédication et de prendre des compléments alimentaires à base de glucosamine.

On ne peut pas faire grand-chose contre l'arthrite FAUX

« Les personnes qui souffrent d'arthrite ne doivent surtout pas céder au fatalisme et peuvent faire plusieurs choses pour améliorer leur quotidien et réduire les douleurs articulaires » explique le Dr Eric Matteson, chef du département de rhumatologie à la célèbre clinique Mayo.

« La première chose à faire est souvent de perdre du poids car les quelques kilos perdus grâce à un régime <http://www.top-sante.com/mince-en-4-semaines-regimes-marchent/> permettent de réduire le poids supporté par les articulations.

Si vous n'avez pas de problème de sur-

poids, il faut malgré tout penser à équilibrer votre alimentation car les personnes qui souffrent d'arthrose ont plus de risque d'avoir un diabète de type 2 ou une maladie cardio-vasculaire. Les meilleurs aliments sont ceux qui composent ce que l'on appelle le « régime méditerranéen » : huile d'olive, viandes blanches, poisson, légumineuses et aliments riches en oméga-3. Et il ne faut pas, non plus, hésiter à avoir recours aux antidouleurs quand celle-ci est trop vive » insiste le médecin.

L'arthrite empêche de faire de l'exercice FAUX

C'est sans doute l'idée la plus répandue sur la maladie : la plupart des personnes qui souffrent d'arthrite sont persuadées qu'elles ne peuvent pas faire d'exercice à cause des douleurs articulaires qu'elles ressentent.

Or, l'exercice est non seulement autorisé mais il est même recommandé car l'inactivité provoque une accélération de la dégradation des articulations.

Bien sûr il n'est pas question de se lancer dans un semi-marathon mais parmi les activités physiques conseillées il y a la gym aquatique, la marche (à condition que ce soit sur des surfaces planes), le yoga ou encore le Tai-chi qui renforce les muscles autour des articulations et donc accroît leur résistance.



Faire craquer les doigts donne de l'arthrite FAUX

Voilà une nouvelle qui va rassurer toutes celles et ceux qui ont l'habitude de faire craquer les articulations de leur doigt : le bruit que vous entendez lorsque vous faites « craquer » vos articulations ne provient ni du

cartilage, ni de l'os. Il ne risque donc guère de les abîmer ou de provoquer une arthrose plus tard. Ce craquement est dû à des bulles de gaz qui se forment dans la synoviale lorsque la pression baisse dans l'articulation, ce qui arrive quand on « écarte » les os. Toutefois, les médecins déconseillent de céder trop fréquemment à ce « clic » qui sollicite les articulations pour rien.

AVOIR MAL AUX GENOUX DANS LES ESCALIERS POURRAIT SIGNALER DE L'ARTHRITE

Selon une équipe de chercheurs britanniques, une douleur au niveau des genoux pendant une montée d'escalier pourrait être un signe d'alerte de l'arthrite.

Vous avez mal aux genoux lorsque vous montez une volée de marches ? Vos articulations craquent et vous font souffrir lorsque vous gravissez un

escalier ? Prudence : vous êtes peut-être atteint d'arthrite, si l'on en croit une récente étude britannique publiée dans la revue scientifique *Arthritis Care & Research*.

Une usure anormale du cartilage. En effet, cette étude (qui portait sur plus de 4 500 personnes) a montré que la douleur ressentie au niveau des

genoux lors d'une montée d'escalier pourrait être un bon signe d'alerte. L'arthrite, dont l'arthrose (ou ostéoarthrite) est la forme la plus courante, correspond à une usure anormale du cartilage : les articulations les plus fréquemment touchées sont celles du genou, de la hanche et de la colonne vertébrale.

« À l'heure actuelle, il est très difficile de prévenir l'apparition de l'arthrite, explique le Dr Nathalie Carter, du centre britannique de recherche sur l'arthrite. Ce signe d'alerte pourrait nous permettre d'agir beaucoup plus tôt et de proposer, par exemple, une perte de poids au patient afin d'éviter une aggravation de la situation. »

Manger des brocolis retarderait l'arthrose



La consommation de brocolis pourrait ralentir voire même prévenir la survenue d'arthrose, selon une nouvelle étude.

Brocolis, choux de Bruxelles, choux. Ces trois légumes ont un point en commun : ils possèdent une substance capable de bloquer l'enzyme clé qui détruit le cartilage. Ce composant favoriserait aussi la production de sulforaphane, une molécule qui protège les articulations. Ces vertus découvertes lors de tests sur des souris et des cellules cultivées en laboratoire ont conduit les chercheurs de l'université d'East Anglia à pousser plus en avant leurs recherches. Ils se sont demandé si un régime alimentaire faisant la part belle au brocoli pouvait jouer un quelconque rôle dans cette maladie articulaire.

65 % des plus de 65 ans sont touchés par l'arthrose en France, selon l'Inserm. Cette pathologie se manifeste par la destruction du cartilage qui s'étend à toutes les structures de l'articulation, à la fois l'os et le liquide synovial (liquide qui joue un rôle de lubrifiant dans l'articulation).

100 g de brocoli par jour, une dose raisonnable

L'équipe du Dr Rose Davidson va donc effectuer un essai de deux semaines pendant lequel 20 volontaires vont devoir manger 100g par jour de brocolis. Parmi les patients, certains présentent déjà des lésions arthrosiques tandis que d'autres n'en ont aucune. Les chercheurs ont conscience que deux semaines d'expérimentation est un délai trop court

pour pouvoir tirer des conclusions majeures mais cette durée devrait suffire pour noter des changements au niveau cellulaire.

Si les vertus du brocoli se confirment, le légume pourrait bien être recommandé aux plus de 60 ans pour prévenir l'arthrose. « Je n'imagine pas que le brocoli pourrait réparer ou inverser les dommages liés à l'arthrose, mais il pourrait bien devenir une solution de prévention », corrobore le Dr Rose Davidson, citée par la BBC. L'étude a été publiée dans le mensuel *Arthritis and Rheumatism*.

Une récente étude américaine parue dans la revue *Nutrition and Cancer* a souligné les propriétés anticancer du brocoli. Trois à cinq portions par semaine de ce crucifère seraient bénéfiques, à condition de ne pas trop le cuire.

Des dents en bonne santé réduisent le risque d'arthrite



Bien se brosser les dents permettrait de retarder l'apparition de l'arthrite. Des chercheurs viennent en effet de découvrir un lien entre la maladie et la bactérie responsable de la gingivite.

Des chercheurs de la Faculté dentaire de Louisville, dans le Kentucky (États-Unis), viennent de découvrir un lien entre la bactérie responsable de la gingivite et l'apparition précoce de l'arthrite ainsi que la progression plus rapide de la maladie. Cette bactérie, baptisée *porphyromonas gingivalis*, produirait une enzyme qui réagit avec le résidu de certaines protéines. Le corps, considérant ces enzymes comme des intrus, réagirait à son tour, conduisant à une attaque du système immunitaire. Chez les patients à risque d'arthrite, le résultat est une inflammation chronique responsable de la destruction osseuse et du cartilage dans les articulations.

« Cette étude vient confirmer ce que d'autres chercheurs avaient déjà observé, à savoir que les maladies des gencives sont au moins deux fois plus fréquentes chez les patients atteints de polyarthrite rhumatoïde », explique le Dr Jan Potempa de l'Université de Louisville.

Regroupant de nombreuses maladies d'origine inflammatoire (dont la polyarthrite rhumatoïde, le lupus, la goutte ou plus simplement l'arthrose), l'arthrite est une affection courante. Elle provoque des douleurs aiguës ou chroniques dans une ou plusieurs articulations, une raideur et des mouvements difficiles à faire. L'inflammation des articulations se produit en réaction à la présence d'un agent pathogène. L'organisme cherche alors à se défendre pour neutraliser cette bactérie ou ce virus. « Nos résultats suggèrent que les enzymes que nous avons découvertes peuvent constituer le lien mécanique entre la bactérie *porphyromonas gingivalis*, l'infection parodontale puis l'apparition précoce de polyarthrite rhumatoïde, mais cette conclusion révolutionnaire devra être vérifiée avec d'autres recherches », ajoute le médecin de Louisville, avec prudence. Il suggère néanmoins de prendre particulièrement soin de ses dents pour éviter l'inflammation des gencives et l'apparition de la redoutable bactérie *porphyromonas gingivalis* !

Ben Hargrave/istock

LE CASSIS, UN SUPER ANTI-INFLAMMATOIRE

Délicatement acidulé, star des apéritifs, le cassis est une plante médicinale à part entière. On s'en sert pour calmer la douleur et l'inflammation.

Le cassis protège l'arthrose et la goutte

Remis au goût du jour par le chanoine Kir, le cassis est bény par les rhumatisants et les gouteux. Grâce au cassis (*Ribes nigrum* L.), les feux de l'inflammation s'apaisent... et la douleur avec. Ses feuilles et ses bourgeons jouent sur deux tableaux : ils limitent l'oxydation des tissus tout en agissant sur certaines hormones. Ses baies, riches en tanins et en vitamine C, sont des remèdes très intéressants contre les diarrhées, les allergies saisonnières, les problèmes de circulation et le syndrome grippal. Le tout sans effets secondaires.

Les bourgeons et les feuilles du cassis contiennent des polyphénols (antioxydants), notamment des flavonoïdes connus pour leurs propriétés anti-inflammatoires. Ils régulent aussi la production de cortisol, une hormone qui diminue l'inflammation. Les bourgeons, qui réunissent toutes les vertus de la plante, s'achètent sous forme de macérats glycérolés dont le dosage dépend de la marque.

Le cassis protège les petits vaisseaux

Les feuilles et les baies améliorent la microcirculation grâce à leur teneur en flavonoïdes. « Ces derniers renforcent les parois des capillaires ». Testés sur la fatigue oculaire, ils ont donné des résultats intéressants.

Par ailleurs, les anthocyanes, pigments noirs des baies, aident à réduire la perméabilité des vaisseaux, donc les œdèmes.

Le cassis apaise les irritations

Riche en anthocyanes, tanins (pigments) et flavonoïdes, le jus de cassis est une boisson aux vertus astringentes (qui resserre les tissus) et antibactériennes. Il est donc adapté au traitement des muqueuses digestives irritées. Il diminue les diarrhées dues aux antibiotiques prescrits en cas de gastrite (inflammation de l'estomac). Il est utile également en cas de rhume ou de grippe. « Si les baies aident l'organisme à éliminer les bactéries ou les virus, elles limitent aussi leur multiplication ». Quant à l'eau florale, elle s'applique sur la peau pour apaiser les allergies et les irritations. De plus, elle contient des salicylés (aspirine) qui calment la douleur.



Le cassis prévient les allergies saisonnières.

Nos grands-mères l'utilisaient déjà à cet effet, même s'il n'agit pas directement sur l'histamine (substance responsable des réactions allergiques). « C'est à son action sur les glandes surrénales que le cassis doit sa réputation. En pratique, il n'empêche pas la production d'histamine, mais il bloque sa libération. » Autre atout : ses baies sont riches en manganèse, un oligo-élément qui renforce les muqueuses respiratoires et diminue ainsi leur sensibilité aux allergènes.

Le cassis renforce nos défenses naturelles

Les bourgeons augmentent le tonus du système nerveux sympathique, qui nous aide à affronter le stress. Un traitement indiqué en cas de fatigue ou de déprime. « Le cassis renforce aussi les défenses immunitaires. En effet, ses feuilles stimulent l'activité des macrophages, cellules assurant le nettoyage de l'organisme ».

Le cassis en pratique

Où pousse-t-il ? Amateur des terrains hu-

mides et acides, le cassis ne pousse pas partout à l'état sauvage. Pour le cultiver, il est possible d'adapter le terrain en le recouvrant d'aiguilles de pin.

Comment le récolter ? Fruits ou feuilles, il faut choisir : difficile de cueillir les deux ! Si on coupe ses feuilles au mois de mai, on risque d'obtenir moins de fruits le moment venu, fin juin et début juillet.

Sous quelle forme l'utiliser ? Surtout en feuilles (un classique en herboristerie) et en bourgeons. L'huile de pépins de cassis est un produit plus rare et cher. L'eau florale est vendue par les petits producteurs. L'huile essentielle est rarement utilisée...

Le cassis intéresse les chercheurs : Une étude « in vitro » a montré que l'extrait de feuilles était efficace sur les virus 1 et 2 de l'herpès (labial et génital). « Le cassis s'opposerait à la fixation du virus sur les cellules et limiterait ainsi sa multiplication », explique Franck Dubus. Une piste intéressante à explorer pour la varicelle et le zona.

Quelles sont les précautions d'emploi ? Le cassis est déconseillé en cas de constipation, car ses effets astringents « crispent » la muqueuse du tube digestif.

RHUMATISMES : LES ENFANTS AUSSI SONT TOUCHÉS

Le terme Arthrite Juvénile Idiopathique (AJI) regroupe un ensemble de maladies articulaires inflammatoires sans cause reconnue, débutant avant l'âge de 16 ans et durant plus de 6 semaines. L'AJI entraîne des handicaps dans 20 à 30 % des cas. Le niveau de handicap dépend du nombre et du niveau des atteintes articulaires et du profil évolutif de la maladie.

Les atteintes polyarticulaires sont les plus invalidantes du fait du rythme douloureux pouvant entraver le sommeil, du déroulement matinal pouvant compromettre la scolarité et des difficultés fréquentes à se déplacer seul

et à participer aux activités de groupe. La pratique d'activités sportives en milieu scolaire est souvent très limitée chez ces enfants.

Pour sensibiliser le public à cette maladie, la Fondation Arthritis s'engage dans une campagne nationale.

Différentes villes de Province et d'Île-de-France afficheront cette campagne au format Afbibus. Un spot radio sera également diffusé à partir du 1er février. Le concept s'appuie sur une interpellation du public, sous forme d'une question, avec un renvoi sur le site www.pourquellui.org. La réponse permettra de s'informer sur cette maladie méconnue.



CAMEROUN: L'opposition annule des manifestations prévues hier

Le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC), parti de l'opposant Maurice Kamto arrêté lundi, a décidé d'annuler des manifestations prévues samedi dans plusieurs villes du pays pour réclamer sa libération, a annoncé un dirigeant du MRC.

«Le MRC ne manifestera pas aujourd'hui» samedi, a affirmé à l'AFP Emmanuel Simh, l'un des vice-présidents du MRC, sans vouloir en dire plus sur les raisons de cette décision.

Les manifestations prévues dans la capitale Yaoundé avaient été interdites par le préfet de région qui, pour «la préservation de l'ordre public», avait demandé à leurs organisateurs d'y renoncer. Maurice Kamto, président du MRC et principal opposant au Cameroun depuis la présidentielle d'octobre 2018, a été arrêté lundi, deux jours après une vague de manifestations de son parti non autorisées dans plusieurs villes du Cameroun, dont Yaoundé et la capitale économique Douala. Samedi, il était toujours détenu au Groupement spécial d'opérations (GSO), unité d'élite de la police, selon M. Simh.

M. Kamto est accusé de «rébellion», «incitation à l'insurrection», «attroupement», «hostilité à la patrie», «trouble à l'ordre public, association de malfaiteurs», selon ses avocats. Les 200 personnes qui ont été interpellées il y a une semaine, selon le parti, font l'objet d'enquêtes préliminaires pour les mêmes infractions. Le Conseil national de la Communication (CNC), l'organe de régulation du secteur, avait noté jeudi une montée des «appels à la sédition ou d'incitations à la haine tribale» dans les médias et sur les réseaux sociaux. Il avait appelé «l'ensemble des acteurs du secteur médiatique à faire preuve de professionnalisme et de responsabilité dans la collecte, le traitement et la diffusion des informations destinées à l'opinion publique». Depuis l'annonce des résultats de la présidentielle, fin octobre, plusieurs manifestations non autorisées ont été organisées par le MRC contre ce qu'il qualifie de «hold-up électoral».

Maurice Kamto, avocat, ancien ministre de la Justice et ex-candidat du MRC, est arrivé deuxième (14,23% des suffrages) derrière Paul Biya, réélu pour un septième mandat consécutif avec 71,2% des voix, selon les résultats du Conseil constitutionnel.

ONU: Le Conseil de sécurité en Côte d'Ivoire et Guinée- Bissau en février

Les représentants des 15 pays membres du Conseil de sécurité des Nations unies effectueront du 14 au 17 février une visite en Côte d'Ivoire, et en Guinée-Bissau pour encourager ce pays à tenir des élections législatives et présidentielle pacifiques, selon les médias. Un scrutin législatif est prévu le 10 mars en Guinée-Bissau et devrait être suivi par une élection présidentielle.

Ce processus électoral pourrait ouvrir la voie à une levée des sanctions internationales imposées à ce pays depuis 2012 à la suite d'un coup d'Etat militaire. Cette visite du Conseil de sécurité vise «à encourager les autorités de Guinée-Bissau à tenir des élections pacifiques, transparentes et inclusives», a indiqué son président en exercice pour février, l'ambassadeur de Guinée Equatoriale, Anatolio Ndong Mba, lors d'une rencontre avec la presse.

Les élections législatives, initialement prévues en novembre, doivent permettre de mettre fin à la crise que traverse le pays depuis l'éviction en août 2015 par le président José Mario Vaz de son Premier ministre, Domingos Simoes Pereira, chef du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC, au pouvoir), auquel M. Vaz appartient également.

Des élections réussies pourraient entraîner la levée des sanctions onusiennes plus tard cette année ou au début de 2020, a ajouté Anatolio Ndong Mba.

La visite en Côte d'Ivoire, où l'ONU n'a plus de mission de paix, vise à souligner les réussites du Conseil de sécurité, plus souvent amené à se rendre dans des pays en conflit que dans des Etats pacifiques, a expliqué le diplomate.

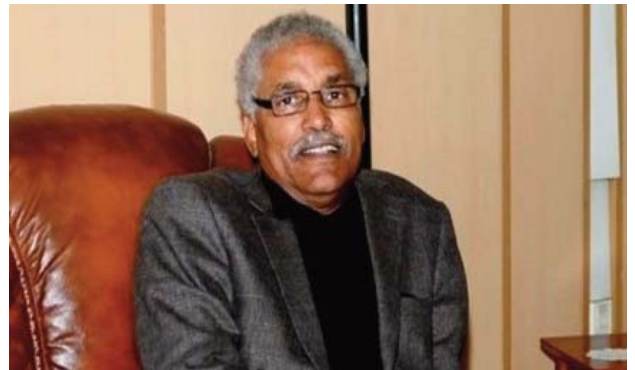
SAHARA OCCIDENTAL - MAROC Sidati : «La persistance de la Commission européenne à conclure l'accord commercial avec le Maroc, un crime et une agression contre un Etat »

Le membre du Secrétariat national du Front Polisario, ministre délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati, a estimé que «l'odieuse campagne» orchestrée par la Commission européenne pour faire passer l'accord commercial de libre échange avec l'occupant marocain, incluant illégalement le Sahara Occidental occupé, n'était rien d'autre que «le cautionnement d'un crime de pillage et d'un hold-up au sens propre du terme», contre un Etat membre de l'Union africaine (UA).

Dans une déclaration, jeudi soir, aux médias sahraouis, M. Sidati a indiqué que la récente décision de la Commission européenne «est un acte d'agression contre un Etat membre de l'UA et de pillage des ressources du peuple sahraoui», relevant la grande contradiction au sein d'un ensemble de pays européens, qui ont participé, la semaine écoulée à Bruxelles, aux côtés de la République sahraouie, à la dernière réunion ministérielle entre l'Union européenne (UE) et l'UA.

Il s'est interrogé, à ce propos, comment la Commission européenne peut-elle valider des accords si fragiles juridiquement, voire en totale contradiction avec la Cour de justice européenne de l'UE (CJUE).

Pour M. Sidati, cette insistance de la part de la Commission européenne constitue «un défi évident aux décisions de la CJUE et au Droit international», ce qui la met, une fois encore, en position de contradiction avec les positions maintes fois exprimées par la responsable des affaires étrangères de l'UE, quant à son soutien aux efforts de l'Envoyé onusien au Sahara Occidental, Horst Kohler et au processus mené par l'Organisation des Nations unies (ONU), en vue de parvenir à une solution politique pacifique garantissant au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination. Par ailleurs, le responsable sahraoui a tenu à rendre hommage au peuple sahraoui pour sa détermination à arracher ses droits légitimes



garantis par le droit international et sa résilience face à toutes les manœuvres à travers lesquelles la Commission européenne et le Maroc visent à légitimer le pillage de ses ressources naturelles.

Le vote du parlement européen est intervenu après un long processus de négociations entre l'UE et les autorités marocaines pour contourner la décision de la CJUE et se dérober à l'obligation d'obtenir l'accord du peuple sahraoui, tel que stipulé par les arrêts de cette dernière. Le Parlement européen a validé un rapport «partiel» approuvant l'accord UE-Maroc élaboré par l'ancienne rapporteur de la commission du commerce international (INTA), Patricia Lalonde, contrainte à

la démission en décembre 2014 après avoir fait l'objet d'une enquête, suite à des informations faisant état de son implication avec d'autres députés européens dans une affaire de «conflit d'intérêt et d'infractions au code de conduite au PE», en sa qualité de membre, non déclaré, du Conseil d'administration d'une fondation pro-marocaine euromeda.

Le vote n'a pas été précédé d'un débat général au Parlement, et ce suite au rejet de la demande introduite par le groupe des verts et l'alliance des libéraux pour l'inscription d'un débat préalable au vote à l'ordre du jour de la séance plénière tenue le 14 janvier 2019.

NIGER: Plus de 10% de la population du Niger a besoin d'aide humanitaire

Quelque 2,3 millions de personnes, plus de 10% de la population du Niger, ont besoin d'une assistance humanitaire en 2019 en raison de la crise alimentaire aggravée par les déplacements de gens fuyant les attaques terroristes, a indiqué samedi l'ONU.

«Pour l'année 2019, l'analyse des besoins humanitaires révèle que 2,3 millions de personnes, soit 10,4% de la population du Niger, ont besoin d'une assistance humanitaire», précise un communiqué du bureau de l'ONU à Niamey.

Cette précarité, dans ce pays sahélien en proie à des crises alimentaires récurrentes, est liée surtout à un déficit céréalier à l'issue de

la campagne agricole 2018, engendré par la sécheresse et les inondations, selon des experts.

Lors d'une réunion vendredi avec les agences onusiennes, le Premier ministre du Niger Brigi Rafini «a lancé un appel de fonds» international de 383 millions de dollars (334,2 millions d'euros) pour financer un programme visant à assister 1,6 million de personnes «extrêmement vulnérables», selon la télévision d'Etat.

«Un véritable défi se pose à nous. Celui de coordonner nos actions à court et moyen termes dans les zones affectées afin d'accompagner l'assistance humanitaire d'urgence», a déclaré Bintou Djibo qui a assisté à cette

rencontre.

Selon l'ONU, «50% des personnes qui sont dans le besoin vivent dans les régions de Tahoua et Tillabéri (ouest), proches du Mali, théâtre de nombreuses incursions de groupes terroristes et dans la région de Diffa (sud-est) victimes des atrocités du groupe terroriste nigérien Boko Haram.

Dans ces régions, «la détérioration constante de la situation sécuritaire» a accentué le déplacement forcé des populations, provoquant un accroissement des besoins humanitaires, explique l'ONU.

Diffa abrite plus de 300.000 réfugiés et déplacés de Boko Haram, dont des milliers vivent aux dépens

d'une population locale déjà très pauvre, d'après les ONG.

Tillabéri et Tahoua accueillent quelque 52.000 personnes forcées à se déplacer depuis janvier 2018 alors qu'elles hébergent depuis 2012 plus de 57.405 réfugiés Maliens.

Ces deux zones sont la scène «d'effroyables violences» de «groupes armés tuant, enlevant des civils» et «brûlant les écoles et pillant les maisons, les entreprises et le bétail», avait déploré en décembre dernier le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

Ces menaces empêchent la distribution de l'aide à l'ensemble des personnes dans le besoin, avait alerté le HCR.

LIBYE: Nombreuses coupures de courant suite à des affrontements dans le Sud

La Compagnie générale d'électricité, contrôlée par l'Etat libyen, a annoncé vendredi que des affrontements entre les forces armées et les éléments de l'opposition tchadienne ont provoqué des coupures de courant dans la région.

Les affrontements ont endommagé des circuits électriques dans la région, provoquant des coupures dans plus d'une dizaine de villes, a expliqué la compagnie dans un communiqué.

«Les équipes de maintenance sont prêtes à réparer les dégâts dès que les conditions

de sécurité s'amélioreront», poursuit le communiqué.

Un officier de l'armée, cité par l'agence Chine nouvelle, a indiqué que des unités ont répondu à une attaque de militants de l'opposition tchadienne, dans le sud de la Libye, vendredi matin, tuant et blessant plusieurs soldats de l'armée.

L'armée établie à l'est du pays, conduite par M. Khalifa Haftar, a lancé une opération militaire contre le terrorisme et la criminalité dans le sud, mi-janvier.

FRANCE: 27 attentats terroristes depuis 2012 ayant fait 10.000 victimes

Entre mars 2012 et décembre 2018, 27 attentats se sont produits sur le territoire français, a indiqué un rapport de la Cours des comptes qui souligne que les attentats commis depuis 2015 ont fait plus de victimes que l'ensemble des actes terroristes.

Dans ce rapport sur la prise en charge financière des victimes du terrorisme, publié vendredi, la Cour des comptes a ajouté qu'en prenant en compte les Français touchés par le terrorisme à l'étranger, ce sont 49 attentats qui ont affecté la France de manière plus ou moins directe, causant 281 décès.

Dans ce contexte, les pouvoirs publics français ont intervenu pour prendre en charge un peu moins de 10.000 victimes directes du terrorisme dans le cadre du dispositif du Fonds de garantie des actes de terrorisme et autres infractions (FGTI).

«A fin 2017, il avait pris en charge 9 696 victimes directes.

Une rupture est intervenue avec les attentats de Paris et de Nice en 2015 et 2016 : entre 2015 et 2017, le FGTI a pris en charge 5 623 personnes, soit plus que l'ensemble des dossiers traités les 28 années précédentes», a souligné le rapport, indiquant que les indemnités versées aux victimes et les frais pris en charge par le FGTI ont évolué en conséquence, passant de 6,5 millions d'euros en 2014 à 23,4 millions en 2015, 56,3 millions en 2016 et 48,4 millions d'euros en 2017. Il faut préciser que ce dispo-



sitif, contrairement à d'autres pays, concerne aussi bien les ressortissants français (victimes en France ou à l'étranger) que les ressortissants étrangers victimes sur le territoire français.

Sur les années 2015 à 2017, une victime directe a ainsi perçu 366.444 euros d'avances et un ayant droit 453.700 euros, a ajouté la Cour des comptes, indiquant que les montants moyens d'avance sont cependant très inférieurs (un peu moins de 14.000 euros en 2017). Depuis, 1990, les vic-

times du terrorisme sont considérées comme des victimes civiles de guerre, ils sont donc éligibles à des pensions militaires d'invalidité, à certaines prises en charge de soins ou d'appareillage et à des aides à caractère social. Les victimes du terrorisme et leurs ayants droit bénéficient également d'un certain nombre d'aides fiscales sous forme d'exonérations d'impôts, de taxes, de redevances et de droits de mutation, pour des montants non estimés par l'administration fiscale.

DIPLOMATIE: Le protocole d'adhésion de la Macédoine à l'Otan signé mercredi

Les 29 pays membres de l'Otan signeront mercredi à Bruxelles le protocole d'adhésion de la Macédoine du nord à l'Alliance atlantique, dont elle deviendra à terme le 30e membre, grâce à l'accord conclu avec la Grèce sur son nom, a annoncé samedi l'Otan.

«Le 6 février, nous écrivons l'histoire», s'est félicité le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg.

«La cérémonie aura lieu au siège de l'Otan, en présence du ministre macédo-

nien des Affaires étrangères», Nikola Dimitrov, est-il précisé dans un communiqué. Ce n'est qu'après la ratification de ce protocole par chaque Etats membres, parfois via une procédure parlementaire, que la Macédoine du nord deviendra un membre à part entière de l'Otan, a précisé un responsable de l'organisation.

«Le calendrier de ce processus dépendra en grande partie du temps nécessaire à la procédure de ratification nationale

dans les capitales alliées», a-t-il précisé.

Mais dans le cas du Monténégro, dernier pays à avoir rejoint l'Alliance, le processus a pris «plus ou moins un an». En attendant, la Macédoine sera autorisée en tant que pays «invité» à «participer aux réunions», mais ne sera pas incluse dans le processus de délibération. La Grèce et la Macédoine viennent d'approuver un accord sur le changement de nom du pays en «République de Macédoine

du Nord». Cet accord a permis de lever le veto grec à l'adhésion de ce pays à l'Otan et lui permet aussi d'entamer des négociations d'adhésion à l'Union européenne.

La Grèce insistait sur le changement de nom de son petit voisin, ancienne république yougoslave, depuis la proclamation de son indépendance en 1991.

Pour les Grecs, le terme Macédoine appartient à leur patrimoine historique et à la province éponyme du nord de leur pays.

TURQUIE - PALESTINE: Ankara dénonce la décision israélienne sur la mission d'observateurs à El Khalil occupé

La Turquie a condamné «fermement» la décision israélienne de mettre fin au mandat d'une mission internationale d'observateurs basée à El Khalil, une ville de Cisjordanie occupée où les tensions sont vives entre Palestiniens et colons israéliens. «Nous condamnons fermement l'arrêt unilatéral par Israël du mandat de la Présence internationale temporaire à El Khalil (TIPH)...

et nous souhaitons que l'on revienne sur cette décision», a indiqué le ministère turc des Affaires étrangères dans une déclaration publiée vendredi soir.

La TIPH est déployée à El Khalil en vertu d'un accord israélo-palestinien, conclu après le massacre en février 1994 par un colon israélien de 29 Palestiniens priant un vendredi de



Ramadan, dans la Mosquée d'Ibrahim. Les autorités israéliennes avaient déclaré lundi qu'elles n'autoriseraient pas la poursuite de la présence de la TIPH, estimant qu'elle agissait «contre nous». Une accusation rejetée par Ankara. «Nous rejetons de façon déterminée les accusations selon lesquelles la TIPH travaille contre Israël», des accusations que le pays utilise «pour justifier sa décision».

La TIPH comprend une soixantaine d'observateurs de nationalité danoise, norvégienne, suédoise, italienne, suisse et turque et son mandat est renouvelé tous les six mois.

Des responsables palestiniens et européens ont également exprimé leur inquiétude après la décision israélienne.

UE - PALESTINE: L'UE préoccupée par la décision israélienne de mettre fin au mandat d'une mission internationale d'observateurs à Al-Khalil

L'Union européenne (UE) a exprimé sa préoccupation suite à la décision de l'occupant israélien de mettre fin au mandat d'une mission internationale d'observateurs, basée à Al-Khalil, en Cisjordanie occupée, estimant que cette décision risque de «détériorer davantage la situation» sur place.

Dans une déclaration de son porte-parole, l'UE prévient que la décision israélienne de ne pas renouveler le mandat de la Présence internationale temporaire (TIPH), «qui a joué un rôle important dans la prévention de la violence entre Palestiniens et colons israéliens à Hébron (Al-Khalil), risque de détériorer davantage la situation déjà fragile sur le terrain».

Tout en rappelant à l'occupant israélien ses obligations en vertu du droit international pour protéger les Palestiniens à Al-Khalil, ainsi que dans d'autres parties du territoire palestinien occupé, la déclaration réaffirme la position constante de l'UE contre la politique de colonisation israélienne, «qui est illégale au regard du droit international et constitue un obstacle à la paix».

Et d'ajouter que l'Union européenne continuera de dialoguer avec les parties palestinienne et israélienne ainsi qu'avec ses partenaires internationaux et régionaux afin de «soutenir la reprise d'un processus constructif en vue d'une solution négociée à deux Etats, la seule réaliste et viable».

Basée à Al-Khalil, la TIPH est déployée en vertu d'un accord israélo-palestinien conclu après le massacre en février 1994 par un colon israélien de 29 Palestiniens priant dans El-Haram el Ibrahimi.

Son mandat devait être renouvelé tous les six mois. Il est arrivé à échéance jeudi 31 janvier.

IRAN: L'Iran dévoile un missile de croisière à longue portée



L'Iran a dévoilé samedi un missile de croisière à longue portée et fabrication locale, a rapporté l'agence de presse Tasnim.

Le missile «Hoveizeh» a été présenté lors d'une cérémonie dans la capitale Téhéran à laquelle a participé le ministre iranien de la Défense Amir Hatami.

Fabriqués par l'Organisation des industries aéronautiques auprès du ministère iranien de la Défense, le missile est prêt à être livré à la force aérospatiale du Corps des Gardiens de la révolution islamique (CGRI).

Doté d'une portée de 1.350 km, Hoveizeh vole à basse altitude et est utilisé pour atteindre des cibles au sol.

Il fait preuve d'une grande précision et est capable d'infliger de lourdes destructions à ses cibles, selon M. Hatami. Le ministre iranien a également décrit le missile Hoveizeh comme «un symbole d'assurance», ajoutant qu'il représente une réussite majeure en matière de défense parmi les technologies militaires mondiales.

FRANCE-ALGÉRIE

Les communistes face à la question coloniale de l'Algérie, saga d'une histoire controversée

Un nouvel ouvrage de l'historien Alain Ruscio met sous les projecteurs une page de l'histoire du communisme face à la question coloniale de l'Algérie.



«Les communistes et l'Algérie, des origines à la guerre d'indépendance, 1920-1962» (Ed. La Découverte, 2019, 661 pages) propose une véritable plongée dans les «méandres» des politiques communistes, du Parti communiste français (PCF) ou du Parti des communistes algériens (PCA), durant quatre décennies. Pour cet historien, spécialiste du colonialisme français (une trentaine d'ouvrages publiés), «l'histoire du communisme, reste, aujourd'hui encore, alors que ce mouvement n'a plus, dans la vie politique, ni le poids, ni la force d'attraction d'antan, un objet de controverses à nul autre pareil, en «pour» et en «contre», soutenant que cet état d'esprit atteint son paroxysme lorsqu'on évoque les actions et analyses du communisme - français et algérien - face

à la question coloniale en Algérie. Un parcours qu'il qualifie d'ailleurs de «non linéaire». L'auteur de «Nostalgie, l'interminable histoire de l'OAS» (La Découverte, 2016), qui s'est basé sur tous les fonds d'archives spécialisés, révélant parfois des documents totalement nouveaux, décortique les tout premiers temps du PCF lorsqu'il tentait de briser le consensus colonial (chapitre 2 : le PCF est la question coloniales de 1920 à 1954), évoquant les «espoirs et illusions» du Front populaire dans le chapitre 4 (L'esprit Front populaire : 1936-1939). Il s'appesantit en analysant les relations du parti français avec le nationalisme algérien, qui «ne furent jamais simples». Après une relation de «père en fils», la guerre de libération nationale, avec l'entrée en lice des com-

munistes à titre individuel dans le combat, allait aboutir de façon inéluctable vers une «impossible entente» entre les communistes français et nationalistes algériens.

C'est ainsi qu'il propose de revoir les attitudes du PCF du PCA vis-à-vis de la première année de l'insurrection nationale, mettant un focus sur les «grands changements» du PCA en 1956.

C'est dans ce parcours des multiples acteurs des communistes des deux côtés de la Méditerranée qu'Alain Ruscio analyse, entre autres, la mobilisation «avortée» des communistes le 17 octobre 1957, en mettant en relief le combat mené par Maurice Audin, Henri Alleg et tant d'autres communistes français, avec l'engagement des avocats et des intellectuels.

MOSTAGANEM :

La stratégie militaire de l'Emir Abdelkader, thème d'un séminaire national

«La stratégie militaire de l'Emir Abdelkader» est le thème d'un séminaire national qu'abritera, mardi, l'université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem, a-t-on appris, samedi des organisateurs.

Cette rencontre verra la participation de plus de 20 communicants et chercheurs de différentes universités du pays. Elle donnera lieu à des communications et interventions sur divers thèmes comme «l'armée de l'Emir Abdelkader : formation et place», «la stratégie de guerre dans la résistance algérienne (1832-1847)», «les infrastructures militaires», «les batailles livrées par l'Emir Abdelkader», «la position des tribus et leur relation avec l'Etat algérien moderne» entre autres.

Plusieurs chercheurs prennent part à cette rencontre avec des exposés sur les batailles menées par l'Emir Abdelkader dont celles de la forêt de Moulay Smail

(1835), de la Mactâa (1835), d'Oued Sekkak (1836) de Sidi Brahimi (1845). Les communicants aborderont aussi les bastions, les citadelles et les ateliers de fabrication d'armes comme ceux de Taza et de Miliana ainsi que la Zmala de l'Emir Abdelkader. Ce séminaire, organisé par le département des sciences humaines de l'université de Mostaganem, en collaboration avec le musée du moudjahid, vise à faire découvrir la stratégie militaire et de guerre de l'Emir Abdelkader (1808-1883), son armée, ses moyens de lutte contre le colonisateur français. Organisée à l'occasion du 186ème anniversaire de la deuxième allégeance de l'Emir Abdelkader, le 4 février 1833, ce séminaire vise la préservation de la mémoire nationale, la protection de ses symboles et la mise en lumière des faits héroïques du fondateur de l'Etat moderne algérien.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIERE
INSTITUT NATIONAL DE FORMATION SUPÉRIEURE PARAMÉDICALE DE SETIF
NIF : 079319019000239

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 01/2019

LA DIRECTRICE de l'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION SUPÉRIEURE PARAMÉDICALE DE SETIF lance un avis d'appel d'offre ouvert portant fourniture pour l'année 2019 :

- Lot N° :01 viande rouge.
- Lot N° :02 Viande blanche et œufs.
- Lot N° :03 Fruits et légumes
- Lot N° :04 alimentations générales
- Lot N° :05 produits laitiers
- Lot n° :06 pain ; croissant et gâteaux secs

Les entreprises intéressées et qualifiées sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés au siège de l'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION SUPÉRIEURE PARAMÉDICALE DE SETIF ; moyennant le paiement d'une somme de :2000.00 DA à verser auprès du comptable Public - trésorier de la wilaya de setif -

les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offre national ouvert N° 01/2019 l'objet de l'appel d'offre concernant ».

LE DOSSIER DE CANDIDATURE : doit comprendre les pièces suivantes:

1. Une déclaration de candidature remplie
2. Déclaration de probité remplie signée, cachetée et datée
3. Photocopie du statut pour les sociétés
4. Copie des documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager les soumissionnaires
5. Photocopie du registre de commerce visé par CNRC
6. - la copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux année 2017 délivrée par les services du centre national de registre de commerce (Cnrs)
7. -La copie de l'extrait de rôle apure ou avec un échéancier
8. -la copie de la carte d'immatriculation fiscale ; statistique et domiciliation bancaire (NIF-NIS-RIB)
9. -une copie de l'attestation de mise à jour CNAS CASNOS
10. l'extrait du casier judiciaire en cours de validité du soumissionnaire (du gérant ou du directeur général de l'entreprise)
11. Les bilans financiers des trois dernières années (2015-2016-2017) visé par les services de l'impôt accompagné du certificat d'activité (C20)
12. Attestations de bonne exécution relative aux références professionnelles pour le soumissionnaire avec divers institution publique
13. Les moyens de transports doivent être justifier par les cartes grises , les assurances, ou actes de location notariés en cours
14. Joindre certificat médicale pour la viande délivré par le vétérinaire à chaque livraison
15. Un engagement écrit du soumissionnaire relatif à livraison du produit objet du marché (obligatoire)
16. Un engagement écrit du soumissionnaire pour assurer le transport par ses propres moyens (obligatoires)
17. Joindre certificat d'agrément pour le transport délivré par les services vétérinaires concernant les véhicules frigorifiques.

L'OFFRE TECHNIQUE : doit comprendre les pièces suivantes:

1. Déclaration à sousscrire.
2. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret.
3. Le cahier des charges doit être rempli, signé et comportant le caché du soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et approuvé »

L'OFFRE FINANCIERE : doit comprendre les pièces suivantes:

1. Lettre de soumission remplie
2. Bordereaux des prix unitaires rempli signée, cachetée
3. Le Détail quantitatif et estimatif rempli signée, cachetée

Le dépôt des offres est fixé le quinzième (15) jour à partir de la première apparition du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP au bureau des marchés de l'institut national de formation supérieure paramédicale .SETIF. Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant (90) jours en plus du délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres. Cette annonce est considérée comme une invitation pour assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à 14:00^h au siège de l'institut national de formation supérieure paramédicale .SETIF, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

NB :

- Le soumissionnaire doit inscrire en base de la page de la dernière page de l'offre technique la mention (LU et APPROUVE) avec signature.
- Le participant peut soumissionner pour un lot (01) ou plusieurs lots.

MUSIQUE

Ait Menguellet a animé un concert à Alger au profit des enfants malades

Le poète et interprète de la chanson kabyle, Lounis Aït Menguellet, a animé vendredi soir à Alger un concert grandiose dont les recettes de la billetterie seront reversées aux associations caritatives pour financer leurs actions d'aide aux enfants malades.

Devant des milliers de fans, le spectacle d'Aït Menguellet qui s'est déroulé à la coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, a drainé entre 15.000 et 20.000 spectateurs, selon les estimations de la police.

Lounis Aït Menguellet, connu pour son engagement pour les causes caritatives et humanitaires, a déclaré au public que «les recettes de la billetterie du concert seront reversées à des associations» d'aide aux enfants handicapés et aux cancéreux d'Alger et de Tizi Ouzou. Organisé par l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) en collaboration avec des partenaires privés, le concert était une occasion pour le public qui s'est acquitté d'une somme de 1500 DA pour retrouver son idole «ciseleur du verbe», comme se plaisent à le surnommer ses fans.

Accompagné par des musiciens dont son fils Djaâfar, également chanteur et multi-instrumentaliste, Aït Menguellet a gratifié le public, trois heures et demi durant, de plusieurs chansons puisées de son répertoire riche de plus de 200 titres, dans une ambiance festive «exceptionnelle», marquée par une «parfaite» organisation, selon les propos du public. Ouvrant le bal avec «Yennayer», une chanson célébrant le nouvel an amazigh 2069, fêté officiellement le 12 janvier dernier dans toute l'Algérie, Aït Menguellet a gratifié ses fans d'une quinzaine de chansons,

revisitant ainsi son répertoire musical et son parcours artistique, illustré à travers des images défilées en arrière-plan. Impressionné par ses textes éloquentes et ses mélodies entraînantes, le public qui s'est laissé déhancher, a longuement ovationné l'artiste qui a interprété notamment «Svar a yuliv (Sois patient mon cœur)» et «JSK», chanson phare dédiée au club de football «fétiche» des supporters de Kabylie.

Vêtu de sa traditionnelle chemise noire, Aït Menguellet a semé la joie parmi le public de la coupole qui a vibré aux rythmes folkloriques, soutenus par des déhanchements «spectaculaires» et des youyous nourris des femmes, nombreuses à assister à ce gala caritatif.

Avant la fin du concert, le temps d'une pause, l'artiste a été honoré par les représentants de deux associations de Tizi Ouzou, auxquelles une partie des recettes de la billetterie sera reversée. A l'occasion de la célébration de ses 50 années de carrière, Aït Menguellet a organisé en mars 2017 un événement dont les recettes de la billetterie ont été reversées à l'Association «Fedjr» d'aide aux personnes atteintes de cancer. Compositeur et auteur d'une vingtaine d'albums dont «Tiregwa» (1999), «Yenna-d wemghar» et «Tawriqt tacebhan» (La page blanche, 2010), Aït Menguellet est réputé pour ses textes engagés et élaborés, faisant de lui un des artistes les plus popu-



laïresen Algérie et à l'étranger, où il accède à la célébrité grâce à son engagement pour la culture et l'identité amazighes.

A travers ses textes, l'artiste évoque les travers de la société, clame la fraternité, le pardon et l'amour et dénonce l'injustice. Sa première apparition sur scène remonte à la fin des années 1960 avec «ma trud ula d nek kter (Si tu pleures, moi je pleure encore plus)», titre de sa première chanson dévoilée lors de l'émission «Ighanayen uzekka» (Les chanteurs de demain) sur la Chaîne

II de la Radio publique. Après avoir subi une intervention chirurgicale à cœur ouvert en janvier 2015, Lounis a marqué son retour six mois après par une tournée nationale pour promouvoir son album «Isefra» (Les poèmes), sorti une année plus tôt. Aït Menguellet sort en avril 2017 «Tudert nni» (Une certaine vie), dernier album dans lequel l'artiste rend hommage dans la chanson «I w aggad-iw» (Aux miens) à son public qui l'a soutenu durant son parcours artistique.

Concert de piano à Alger : les passerelles culturelles algéro-hongroises dans l'œuvre de Béla Bartok

Le pianiste hongrois András Nemeth a animé vendredi soir à Alger un récital de piano, où il a restitué au public nombreux, le génie créatif de grands compositeurs hongrois, dont Béla Bartok, qui s'était imprégné de la beauté des sites et du patrimoine musical de la ville de Biskra, où il avait séjourné. A la Basilique «Notre Dame d'Afrique», où l'acoustique est favorable aux arts de la scène, le public est venu nombreux apprécier la virtuosité du pianiste András Nemeth, restituant une douzaine d'œuvres célèbres des compositeurs, Franz Liszt, (1811-1886), Zoltan Kodaly (1882-1967) et Béla Bartok (1881-1945) qui avait séjourné en 1913 dans la capitale des Zibans, collectionnant plusieurs de ses chants folkloriques. Mettant en valeur les passerelles d'échanges établies par le génie créatif de Béla Bartok entre l'Algérie et la Hongrie, András Nemeth a conçu son répertoire autour de la Suite, «Opus 14», une pièce «riche en éléments» inspirés par la musique traditionnelle de la région de Biskra, que le grand compositeur hongrois a créée au retour de son voyage d'étude dans cette région d'Algérie. Rendue dans des variations modales et rythmiques qui ont tracé les traits d'une fusion parfaite des genres musicaux des deux pays, «Opus 14» était pour Béla Bartok, pionnier de l'ethnomusicologie avec Zoltan Kodaly, la preuve que les «cultures se parlaient» et que le «patrimoine musical autochtone» pouvait s'ouvrir à la «pureté de l'académisme universel». D'autres pièces consacrant cette insurrection aux dogmes de Béla Bartok ont été brillamment exécutées par András Nemeth, dont, «Variations libres», «Pour les enfants. Vol 4», «Quinze chants paysans hongrois» et «Six danses dans le rythme dit bulgare, «Mikroskos.Vol 6+». Donnant de l'embellie au silence sacré de la basilique, le jeune pianiste hongrois a ensuite enchaîné avec, «Lament Székely» (sept pièces pour piano) de Zoltan Kodaly, puis avec quelques œuvres de Franz Liszt, dont, «Wiegenlied», «Sposallizio» (Années de pèlerinage, vol. 2. Italie) et «Eglogue» (Années de pèlerinage, vol. 1. Suisse).

Farid Khodja présente son spectacle «Nouzha, retour à la nouba» à Alger

Un récital de musique andalouse, puisé dans le répertoire sanāa, āaroubi et hawzi, a été animé vendredi soir à Alger par le chanteur Farid Khodja et son orchestre. Organisé à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, ce récital intitulé «Nouzha, retour à la nouba» marque un repli sur l'authenticité de la musique classique algérienne servi par une orchestration modernisée, par des emprunts instrumentaux à d'autres genres, et harmonieuse. Conçu comme une véritable balade à travers les sonorités de la nouba et les textes des āaroubate

de la région de la Mitidja ce spectacle a proposé, deux heures durant, au public moyennement nombreux une nouba authentiquement exécutée par un orchestre andalou élargi à quelques instruments comme le synthétiseur, la guitare basse et le banjo emprunté au chāābi.

La voix de Farid Khodja était portée par son jeu au rhab, une cellule traditionnelle composée de trois violon, un luth, un ney, un qanoun et d'une section percussion. La seconde partie du spectacle «Nouzha, retour

à la nouba» était dédiée au répertoire āaroubi et au hawzi. Connu pour sa virtuosité au rhab, Farid Khodja, natif de Blida a fondé son ensemble en 2002 pour enregistrer une première nouba en mode mazmoun avant de se produire à plusieurs reprises en Algérie et à l'étranger. Il reviendra avec deux autres enregistrements : une nouba en mode rasid edil et une oeuvre haouzi dédiée à la poésie algérienne. Il a également conçu un spectacle revisitant le répertoire andalou avec une orchestration incluant l'accordéon et le banjo.

UNE SEMAINE D'ACTIVITÉS CULTURELLES

- Le concert de musique animé à Alger par le célèbre chanteur Lounis Aït Menguellet et l'annonce des lauréats du prix «Tahar Ouettar» 2018 du roman en langue arabe, auront constitué les événements phares du paysage culturel de la semaine écoulée, au delà d'autres activités liées au patrimoine, à la littérature, la philosophie, la photographie d'art, les Arts plastiques et la musique.

- Concert de musique caritatif, animé vendredi devant le public très nombreux de la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger, par le célèbre chanteur algérien d'expression kabyle, Lounis Aït Menguellet.

- Le Prix «Tahar Ouettar 2018» du roman en langue arabe attribué, mercredi à Alger, dans sa deuxième édition, aux écrivains, Mohamed Fetilina et Sadek Farouk, pour leurs romans, «Taraïb, Rihlet et Tih wel Hob» (Taraïb, voyage de l'errance et de l'amour) et «Ed'efn sir Ren Youss'āidou el Mawta» (l'enterrement en secret rend les morts heureux), respectivement.

- Nomination, samedi dernier à Alger, par le ministre de la Culture,

Azzeddine Mihoubi, de l'ancien directeur de l'Agence de réalisation des projets culturels (ARPC), Fayçal Ouaret, au poste de directeur de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBC), occupé jusqu'alors par Abdelwahab Zekar, appelé à diriger l'Ecole nationale de conservation et de restauration des biens culturels.

- Colloque international de deux jours, organisé samedi dernier à Tizi-Ouzou, par l'Assemblée populaire de wilaya (APW), en collaboration avec l'association «Le Défi», sur la pensée et l'œuvre de l'islamologue et philosophe algérien Mohamed Arkoun (1928/2010), sous le thème «Mohamed Arkoun : une pensée universelle en quête d'un Islam des lumières».

- Clôture dimanche à la maison de la Culture Emir-Abdelkader de Aïn Defla des Journées nationales de la danse contemporaine, ouvertes vendredi sous le thème de, «L'expression corporelle», avec la participation de près de 80 danseurs issus de neuf troupes différentes venues de sept wilayas.

- Organisation dimanche sur le site archéologique d'Ain Djenane de Tiaret, d'une

exposition photos de Mohamed Khelifa et l'association Mihane de Djanet (Illizi), en collaboration avec la maison de la culture «Ali-Maachi» de Tiaret, sur le Festival de la Sbeiba de Djanet, sous le slogan «Tassili aux yeux d'artiste».

- Tenue du 7e Festival international du Samaā soufi de Sétif, du 27 au 30 janvier à la Maison de la culture Houari Boumediene, avec une exposition des plasticiens, Mohamed Achour et Abdelwahab Khenif, chacun présentant une quarantaine de toiles et œuvres calligraphiques modernes, ainsi que la participation de mouchchids, algériens et étrangers, à l'instar du Sénégalais Omar Niane, du Tunisien Youssef Sefraoui et la troupe algérienne «Ichrak Bouna».

- Coup d'envoi, mardi dans tous les établissements scolaires des trois paliers, primaire, moyen et secondaire de la première phase de la deuxième édition du prix national scolaire «Les plumes de mon pays» pour l'année 2019, relatif à la lecture et l'écriture créative, sous le slogan : «L'école de qualité, un espace d'inspiration d'un bon lecteur et d'un écrivain créateur».

- Organisation, jeudi à l'institut Cervantès

à Alger du 2e Festival du cinéma latino-américain, avec en ouverture, une exposition de peinture du plasticien et la projection du long métrage de fiction «Mamā» du colombien Phillippe Van Hissenhoven.

- Concert de musique classique et contemporaine animé jeudi soir à l'Institut national supérieur de musique à Alger, par l'Orchestre symphonique de l'Insm, mettant en valeur le talent de plusieurs étudiants de différentes formations de spécialisation de l'institut, dans le cadre de la manifestation culturelle, «La nuit des idées», comportant plusieurs rencontres thématiques dans une dizaine d'espaces à Alger.

- Concert de piano animé vendredi soir à la Basilique Notre Dame d'Afrique par le pianiste hongrois, András Nemeth, restituant les œuvres des compositeurs hongrois, Franz Liszt, Zoltan Kodaly et Béla Bartok qui s'était notamment imprégné de la beauté des sites et du patrimoine musical de la ville de Biskra, où il avait séjourné.

- Concert de musique andalouse, animé vendredi soir à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh par le chanteur Farid Khodja.

APS

Programme de la soirée

TF1 21:00
Radin !


Dans les années 1970, tourmenté in utero par les disputes de ses parents, liées aux dépenses excessives de son père, François Gautier naît avec la conscience extrême du coût de l'argent. C'est ainsi qu'il a grandi dans l'idée de dépenser le moins possible, devenant un indémodable radin. Désormais adulte et professeur de musique qui compte le moindre sou, François reçoit la visite de la jeune Laura, qui lui apprend qu'il est son père.

France 2 21:00
Gone Girl

Réalisateur : David Fincher
Avec : Ben Affleck, Rosamund Pike



Le jour de leur cinquième anniversaire de mariage, Nick découvre que son épouse Amy a disparu. Tout porte à croire qu'elle a été enlevée. La police se saisit de l'affaire. Et les habitants de la ville se mobilisent pour soutenir Nick et ce couple qui semble idéal. Mais les enquêteurs découvrent des traces de sang dans la cuisine et d'autres indices troublants. Et Nick adopte un comportement étrange devant les médias.

France 3 21:05
Inspecteur Barnaby

Réalisateur : Eric Le Roux
Avec : Gwendoline Hamon, Alexandre Varga



Un clown maléfique terrorise les habitants de Swinton Magna depuis l'arrivée du cirque Ferabees. Barnaby et Winter se rendent sur place afin de mettre fin à ses agissements. Leur enquête prend un tour dramatique lorsqu'un clown abat accidentellement son partenaire lors d'une représentation. Fleur découvre bientôt que l'artiste n'est pas l'auteur du coup de feu. Le cirque et son propriétaire semblent être l'objet d'une campagne d'intimidation, d'autant que le terrain sur lequel il est installé est l'enjeu d'un conflit entre deux frères ennemis.

CANAL+ 21:00
Football / Ligue 1 Conforama


Pour rester au contact de Lille, deuxième du classement après la 21^e journée, Bertrand Traoré et les Lyonnais doivent prendre des points ce soir. Face aux Parisiens, emmenés par Kylian Mbappé et Edinson Cavani, les hommes de Bruno Genesio devront livrer un match de haut niveau, tactiquement et techniquement. Au match aller, les champions de France s'étaient largement imposés (5-0) face aux Gones grâce notamment à un quadruplé de Mbappé. Devant son public, l'OL aura à cœur de faire oublier cet affront histoire de préparer au mieux la réception du FC Barcelone le 19 février prochain en C1.

6 21:00
Zone interdite

Réalisateur : Laurent Tirard
Avec : Jean Dujardin, Virginie Efira
Date de sortie : 4 mai 2016



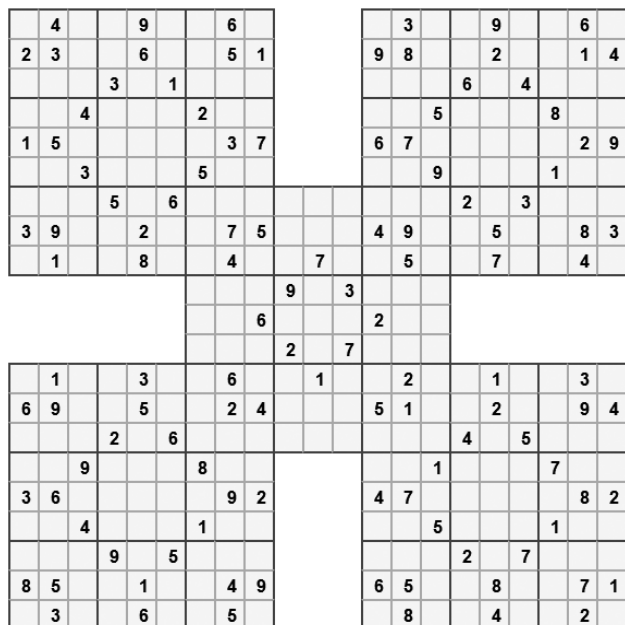
Laurent, ancien militaire, vit en famille sur l'archipel des Bijagos, en Afrique de l'Ouest. Il a construit un hôtel de ses propres mains sur un îlot et sans eau potable ! A Ko Pha Ngan, en Thaïlande, Marine, 26 ans, a fait le pari d'ouvrir une pâtisserie haut de gamme, avec sa meilleure amie. De leur côté, Aurore et Benoît ont vendu tous leurs biens pour créer un établissement hôtelier de leurs rêves à Lombok, à l'est de Bali, en Indonésie. Mais c'était sans compter sur les récents tremblements de terre qui ont fait fuir les touristes. Jérémie, champion de kitesurf, s'est installé sur un îlot des Caraïbes, aux Grenadines. Il y a ouvert une école et rencontré son amie, Zoé, une Française venue en vacances.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2083

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



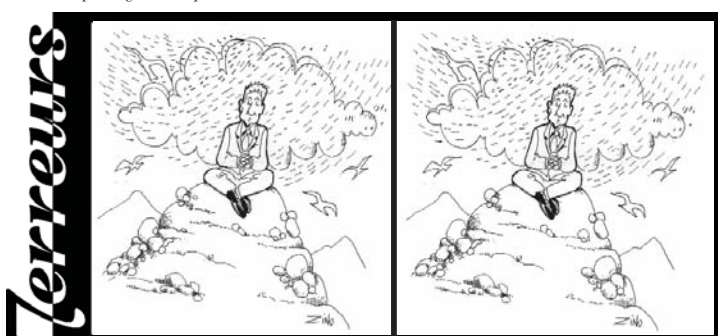
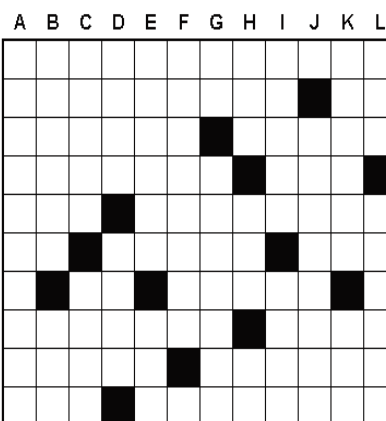
Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles.

Sénèque

Mots croisés n°2083

- 1 - Film didactique
2 - Contenu de bas de laine - Matière de râtelier
3 - Réfléchit - Fabrique une étoffe
4 - Caliberra - Symbole de vertu
5 - Espoir de naufragé - Détermineras le taux d'alcool
6 - Bande de tissu - Expérience - Devient audacieux
7 - Après midi - Juste
8 - Marqué par le régime - Appelle
9 - Effet du froid - Décantai
10 - Quart de touriste - Vieil ibérique

- A - Rupture de chaîne
B - Tache de plume - Déposa
C - Ecrite en langage secret - Pièce de barricade
D - Mariés - Prince arabe
E - Chants d'église - Fait d'hiver
F - Garnir d'abrasif
G - Négation - Dysfonctionnements des centres nerveux
H - Fête vietnamienne - Vallée envahie - Rapport de cercle
I - Havre de paix - Silence !
J - Dégustera
K - Tabassas - Poème suranné
L - Temps de règne - Pas inquiet du tout

Horizontalement :
Verticalement :


chaus-souris	↓	adminis-traient	↓	basse	↓	arrière	↓	parfaite	↓	habiller	↓	s'entraî-na (s') bison d'avant	↓
éléments	↓	gaverai	↓	fonction	↓	finir	↓			petit espace	↓		
textes de tubes très im- portantes	→							au milieu de	→				
	↓							finasser	↓				
								petit chien batis so- lidamente	↓				
résidu de cheminée	→			enivrer	→							principe spirituel	↓
créature	↓			bien close	↓							eau de St Omer secrets d'initiés	↓
				corriger	→								
fait tomber enchâs- ser	→			arrivent	↓					oncle d' Amérique groupe de grains	→		loterie alliant turf et tirage
	↓						tubes de vessies machi- naux	→					
plus haut que sol mettre en rang	→		diffusé	→					sommet pointu parvien- dras	→		venu au monde	↓
	↓		personne versatile	↓					rit stupi- dement	→			
									couleur	↓			
corps céleste		immobile	→							héros d'épopée	→		
		relèverai	↓										
						mois tou- ristique envoi en enfer	→					vieux oui du sud	↓
prêtas attention	→	bois non refendus	→							graveleux	→		les autres
	↓	hurlerait	↓							militaire féminin	↓		
												autre do	→
voie de ville	→			raison	→			grande poche forme de ferrure	→			manque de punch	↓
appui- rait	↓			métal de ruée	↓						dirigea		
											plante d' ornement	↓	
partie du rivage	→												centre vital
imaginé	↓							abomina- ble posses- sif	→				↓
						sembla- bles service de guerre	→						
arçon de chimiste pont de Venise	→			située de clerc symbole du lumen	→					antique nourrice grosse volaille	→		cria comme un cerf
	↓									matière de panier	→		
										plaisanté	↓		
							canton d' Helvétie	→				prise	→
locaux de direction de navire	→											soleil du vieux Nil	→

Solution

[illegible]

CHAMPIONNATS DU MONDE (SUR PISTE) : L'Algérien Yacine Chahal officiellement qualifié

Le cycliste algérien, Yacine Chahal, a composé son billet pour les championnats du monde sur piste 2019, prévus du 27 février au 3 mars à Pruszków en Pologne, a-t-on appris samedi de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

«C'est une vraie fierté pour moi de vivre cette nouvelle aventure pour la deuxième année consécutive ce qui prouve que je réussis petit à petit à intégrer le circuit international», a déclaré Chahal sur son compte Facebook. L'Algérien participera au Scratch et à la Course aux points. Il débutera la préparation lundi prochain pour une durée de trois semaines.

CYCLISME/CHALLENGE DE MAJORQUE: L'Allemand Buchmann remporte la seconde étape

Le cycliste allemand Emanuel Buchmann (Bora) s'est adjugé en solitaire vendredi le Trofeo Andratx - Lloseta, deuxième manche du Challenge de Majorque, sur l'île espagnole des Baléares, devant le Belge Tim Wellens (Lotto) et le Néerlandais Bauke Mollema (Trek).

Le champion d'Allemagne 2015 s'est envolé à une vingtaine de kilomètres de l'arrivée, résistant au retour du peloton, au terme d'une étape raccourcie en raison des conditions météorologiques ayant rendu certaines routes impraticables. Le Challenge de Majorque, ou «Semaine de Majorque» lance traditionnellement la saison cycliste en Espagne et comporte quatre «trophées» indépendants. Les coureurs peuvent participer à toutes les courses ou à seulement certaines d'entre elles.

Classement du Trophée Andratx - Lloseta, couru sur 168,5 km:

1. Emanuel Buchmann (GER/BOR)
2. Tim Wellens (BEL/LOT)
3. Bauke Mollema (NED/TRE)

ATHLÉTISME : 12 athlètes russes suspendus pour dopage

Douze athlètes russes, dont le champion olympique du saut en hauteur en 2012, Ivan Ukhov, ont été suspendus pour dopage pour des périodes allant de 2 à 8 ans, a annoncé vendredi le Tribunal arbitral du sport (TAS).

Le TAS, qui siège à Lausanne et jugeait en première instance en raison de la suspension de la Fédération russe d'athlétisme, a également suspendu Svetlana Shkolina, championne du monde 2013 de la hauteur. Ces athlètes russes ont été épinglés sur la base des révélations du rapport McLaren sur un système de dopage d'Etat en Russie, laquelle a été suspendue par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) depuis novembre 2015, a rappelé le TAS. Ukhov est suspendu pour 4 ans à compter du 1er février 2019. Tous ses résultats sont annulés rétroactivement du 16 juillet 2012 au 31 juillet 2015, ce qui le prive de son titre de champion olympique. Shkolina écope également d'une suspension de 4 ans qui débute le 1er février 2019.

Tous ses résultats entre le 16 juillet 2012 et le 28 juillet 2015, dont son titre de championne du monde, sont annulés. Les suspensions les plus lourdes, d'une durée de 8 ans, ont été prononcées à l'encontre de deux lanceuses de marteau, Gulfiya Agafonova Khanafeeva et Tatyana Lysenko Beloborodva, suspensions qui courent respectivement de façon rétroactive à partir de janvier 2017 et juillet 2016. Ces décisions de première instance peuvent faire l'objet d'un recours devant la division d'appel du TAS, dans un délai de 21 jours, a précisé le tribunal dans son communiqué.

APS

CYCLISME / TOUR DE L'ESPOIR DU CAMEROUN (2^E ÉDITION): La sélection algérienne depuis hier à Yaoundé

Six cyclistes, composant la sélection algérienne des moins de 23 ans, sont attendus samedi à Yaoundé pour prendre part à la deuxième édition du Tour de l'espoir du Cameroun, prévu du 4 au 8 février courant, a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC).

Il s'agit d'Ismael Mansouri et Hamza Mansouri, de l'équipe Sovac, et qui seront épaulés par le trio Yacine Hamza, Oussama Cheblaoui et Abderrahmane Bengayou, du Groupement Sportif des Pétroliers, ainsi que par Madjid Affal, qui lui est sociétaire de l'LABC Blida. La sélection nationale est conduite par l'entraîneur Chérif Merabet, et compte dans son staff le soigneur Abdenour Kerrar et le mécanicien Kamel Benganif. Cinq étapes sont inscrites au programme de ce tour, devant enregistrer la participation de 19 pays, à savoir: Algérie, Argentine, Bénin, Burkina Faso, Ca-



meroun, Côte D'Ivoire, Equateur, Erythrée, Éthiopie, Japon, Kenya, Ile Maurice, Principauté de Monaco, Maroc, Nigeria, Portugal, Rwanda, Tunisie et Egypte.

Les étapes du Tour de l'espoir du Cameroun :

- 1)- Prologue - Douala (18,6 km)
- 2)- Douala - Douala (102 km)
- 3)- Nkongsamba - Dshang (68,3 km)
- 4)- Ngoulamakong - Yaoundé (111,1 km)
- 5)- Yaoundé - Yaoundé (103,4 km).

EL-OUED :

Plus de 400 participants au championnat national de karaté-do juniors

Plus de 400 athlètes prennent part au championnat national de karaté-do kumité (juniors, filles et garçons) qui se poursuit samedi à El-Oued. Représentant 30 wilayas du pays, ces athlètes sont répartis sur 9 catégories de poids. Les vainqueurs seront sélectionnés avec l'équipe nationale pour participer au prochain championnat d'Afrique de karaté-do (juniors) ainsi qu'à d'autres compéti-

tions internationales de cette discipline, a précisé le président de la ligue de karaté-do de la wilaya d'El-Oued, Ismaïl Benamor.

Encadré par plus de 60 arbitres nationaux et internationaux, cet événement sportif de deux jours vise notamment à promouvoir la pratique de cette discipline chez les futures générations, en offrant une occasion de rencontre aux différentes délé-

gations, selon le président de la Fédération algérienne de karaté-do, Slimane Mesdoui.

Le championnat national de karaté-do kumité (juniors) qu'abrite la salle omnisports Chahid Alia-Darki au quartier chott est organisé par la ligue locale en coordination avec la Fédération algérienne de karaté-do et la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'El-Oued.

TENNIS / MAGIC TOUR «M15 MONASTIR» : L'Algérienne Benaïssa retenue pour les qualifications

L'Algérienne Amira Benaïssa a été retenue pour disputer les qualifications du tournoi international Magic tour «ITF World tour W15 Monastir», prévu du 4 au 10 février en Tunisie,

selon la feuille des participantes dévoilée samedi par les organisateurs. La native d'Oran se trouve actuellement au 15^e rang de la liste des qualifications qui compte 19 candidates. Le

tournoi, doté d'un prize-money de 15.000 dollars, sera disputé sur des courts en surface rapide. Il verra la participation de plusieurs joueuses relativement assez bien classées

au ranking WTA, à l'image de la Roumaine Miriam Bianca Bulgaru, de la Suisse Leonie Kung ou encore de la Norvégienne Melanie Stokke.

JEUNES TALENTS SPORTIFS:

Benhadja et Cherrad en stage à l'étranger

Les athlètes Loubna Benhadja et Oussama Cherrad, jeunes talents et espoirs de l'athlétisme algérien, en stage de préparation effectueront des stages de préparation à l'étranger, en prévision de leur participation aux prochaines compétitions internationales officielles, a-t-on appris vendredi auprès de la cellule de communication de la fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Mlle Loubna Benhadja séjournera du 2 février au 3 mars à Antalya en Turquie pour une «mise au vert», sous la direction de son père et entraîneur, M. Djamel Benhadja.

«Le père et sa fille ont choisi le centre Gloria Sports Antalya en raison des commodités qu'il offre et pour ne pas trop perdre du temps dans les longs voyages», a révélé la même source. Durant son séjour en Turquie, Benhadja et son entraîneur axeront le travail sur les aspects techniques de son épreuve, pour toujours de meilleurs repères de négociation et de passage de haies, sans négliger le volet de la récupération, participera

certainement à des compétitions organisées dans la région.

La championne algérienne, rappelle-t-on, avait été honorée dernièrement par le Comité Olympique et Sportif Algérien (COA), lors de la 4^{ème} édition des «Algerian Olympic and Sports Awards», en compagnie de son coéquipier Mohamed Gouaned, médaillé d'argent sur le 800 m en Argentine.

Pour cette année 2019, Loubna Benhadja, médaillée d'argent sur le 400 m haies aux Jeux Olympiques de la Jeunesse à Buenos Aires en Argentine et qui avait décroché brillamment son baccalauréat, a décidé de faire «l'impasse sur les études universitaires pour se consacrer à sa discipline préférée», ajoute la fédération. De son côté, Oussama Cherrad, récent champion arabe du cross-country des U20 à Amman en Jordanie, et champion du monde scolaire de cross, entamera son stage le 12 février courant au centre de Faro au Portugal, sous la houlette de son entraîneur Brahim Chettah.

Avant l'entame de sa préparation, Cherrad sera aligné le 10 février sur le 2000 m du meeting en salle de Liévin dont c'est une première indoor (course en salle) pour l'enfant de Ras El Oued, sous les couleurs de l'O Bordj Bou Arreridj.

Ce meeting qui enregistrera la participation de grands noms de l'athlétisme mondial se déroulera à guichets fermés en présence de 5500 spectateurs. Il est à rappeler que la direction des jeunes talents sportifs (DJTS) de la FAA a retenu une liste de jeunes dont le médaillé d'argent du 800 m des Jeux Olympiques de la jeunesse Mohamed Ali Gouaned et le sprinter Mohamed Mehdi Ze-kraoui, pour bénéficier de préparation adéquate, en prévision des échéances officielles de cette année 2019. Gouaned est depuis le 8 janvier dernier en stage de longue durée (30 jours) à l'école régionale des sports olympiques de Biskra sous la houlette de son entraîneur M. Nebchi Nadhir, avant d'entamer sa préparation à l'étranger.

ATHLÉTISME: «Les Mondiaux-2019 feront le plein au Qatar» (Coe)

Le président de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), Sebastian Coe, ne voit «aucune raison» pour que les Mondiaux de son sport ne fassent pas le plein de participants en septembre au Qatar, en dépit de l'isolement de ce pays imposé par des voisins du Golfe, a-t-il déclaré jeudi à Abou Dhabi.

«Le dialogue est ouvert avec toutes ces fédérations et oui il est important que nous fassions le plein à nos championnats du monde. Je ne vois aucune raison que ce ne soit pas le cas», a déclaré Coe en marge du Sports Business Summit, organisé dans la capitale émiratie. «Je ne vais pas enchaîner les commentaires sur ces discussions qui ont eu lieu et se poursuivront, mais je suis plutôt confiant et optimiste dans la mesure où tout le monde reconnaît que le sport doit primer», a ajouté le patron de l'athlétisme mondial. Depuis juin 2017, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, le Bahreïn et l'Égypte ont rompu tout lien diplomatique et économique avec le Qatar, accusé de «soutenir le terrorisme».

Les Mondiaux d'athlétisme (28 septembre - 6 octobre) constitueront un important test à trois ans du Mondial-2022 de football au Qatar. Pour Coe, les Mondiaux-2019, après les Mondiaux indoor en 2010 à Doha, constituent une chance «d'innover» pour un sport qui cherche à s'établir sur de nouveaux marchés.

Le double champion olympique âgé de 62 ans s'est dit «fier et ravi» que l'athlétisme «innove» avec ses Mondiaux, même si une étape de la Diamond League, le circuit majeur de l'IAAF, est organisée au Qatar depuis 1997. Concernant la Russie, dont la suspension a été prolongée par l'IAAF, Coe a refusé de dire si ce pays, sanctionné en 2015 pour dopage «institutionnalisé», serait réintégré à temps pour les Mondiaux-2019 à Doha.

Il a aussi évité de commenter une possible réintégration de la Russie d'ici les JO-2020 à Tokyo. Le groupe de travail de l'IAAF chargé du problème russe doit faire son rapport au Conseil de l'IAAF en mars. «On fait de bons progrès. Il reste encore beaucoup de questions en suspens que le groupe de travail veut traiter d'ici à la prochaine réunion du Conseil», a souligné Coe.

JO-2020/ CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES EXTRÊMES : Un centre de surveillance dévoilé par le comité d'organisation

Un centre de surveillance des conditions météorologiques extrêmes en vue des Jeux olympiques JO-2020 de Tokyo, a été dévoilé vendredi par le comité d'organisation de l'événement. La période des Jeux chevauchant aussi la saison des typhons au Japon, le risque de conditions extrêmes est devenu un casse-tête majeur pour ces JO après une série de catastrophes météorologiques.

Les organisateurs japonais vont travailler avec une société météorologique privée et l'agence météorologique du gouvernement pour analyser les données climatiques dans les zones comportant des sites olympiques, a indiqué une responsable de Tokyo 2020.

«Le centre enverra des avertissements concernant les urgences météorologiques, notamment le risque de coup de chaleur et même des informations sur l'évacuation si nécessaire, a-t-elle ajouté. Le Japon a été secoué l'an dernier, par un certain nombre de situation d'urgence climatiques, notamment des précipitations record dans l'ouest du pays qui ont fait plus de 200 victimes.

Une vague de chaleur meurtrière s'est également abattue durant l'été, suscitant des inquiétudes quant aux événements en plein air des Jeux olympiques et particulièrement le marathon.

Des groupes médicaux japonais ont averti que l'épreuve pourrait «provoquer des morts» en raison de la chaleur extrême. En décembre, la direction de Tokyo-2020 a annoncé que le départ du marathon sera avancé «entre 5h30 et 6h00», après l'avoir déjà avancé à 07h00. Le directeur des Jeux au Comité international olympique (CIO), Christophe Dubi, a qualifié vendredi de «époustouflant» le travail des organisateurs de 2020 en matière de lutte contre la chaleur.

APS

MERCATO D'HIVER 2019 : Un marché calme pour les internationaux algériens

Peu de mouvements ont été enregistrés chez les internationaux algériens lors de la période des transferts d'hiver, clôturée jeudi soir dans la majorité des championnats européens de football.

La quasi-totalité des internationaux algériens ont opté pour la stabilité à moins de cinq mois de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 prévue en Égypte (21 juin - 19 juillet). Le latéral droit du Club Africain Mokhtar Belkhi-ter (27 ans) s'est engagé avec le club saoudien Al-Qadisiya pour un contrat de six mois renouvelable.

L'ancien joueur du MCE Eulma (Ligue 2/ Algérie) quitte ainsi la Tunisie après deux ans et demi passés avec le club de la capitale. Le défenseur central de PFK Tchernomore Varna (Div.1 bulgare) Lyes Hassani (23 ans), à l'instar de Belkhi-ter, a décidé de monnayer son talent dans un pays du Golfe en signant avec le club qatari d'Al-Gharafa. De son côté, le milieu offensif du Bétis Séville Ryad Boudebouz (28 ans) a préféré rester en Liga espagnole en rejoignant le Celta Vigo, à titre de prêt jusqu'à la fin de la saison avec option d'achat. Le joueur formé au FC Sochaux (France), peu utilisé lors de la première partie de la saison, espère relancer sa carrière pour espérer faire partie du groupe des 23 qui seront retenus par Djamel Belmadi pour



la CAN-2019. L'attaquant du Spartak Moscou (Russie) Sofiane Hanni est annoncé par les médias du côté de MLS, où il est convoité par la franchise canadienne Toronto FC, pour remplacer l'Italien Giovenco, parti rejoindre Al-Hilal saoudien.

Slimani reste finalement à Fenerbahçe

Annoncé partant par son entraîneur Ersun Yanal, l'attaquant de Fenerbahçe (Div.1 turque) Islam Slimani a pris tout le monde à contre-pied en décidant de rester avec le club vice-champion de Turquie, qu'il avait rejoint

l'été dernier pour un prêt d'une saison en provenance de Leicester City (Angleterre). "Fener" a repoussé jeudi deux offres officielles du Bétis Séville pour Slimani. Le meilleur buteur en activité de l'équipe nationale (26 buts), de retour dans le groupe vendredi soir lors de réception de Goztepe (2-0) en ouverture de la 20e journée de "Super Lig", doit impérativement retrouver ses sensations à l'approche du rendez-vous continental.

Le milieu offensif du FC Porto (Portugal) Yacine Brahimi, dont le contrat expire en juin prochain, va poursuivre son aven-

ture avec les "Dragons", en dépit de plusieurs touches anglaises. Le directeur de Porto va certainement chercher à prolonger le contrat de Brahimi avant son terme pour bénéficier financièrement d'un éventuel transfert l'été prochain. Enfin, le milieu offensif de Galatasaray, actuel 2e du championnat turc, Sofiane Feghouli a fini par convaincre ses dirigeants de le garder dans l'effectif, après un début de saison très difficile. "Soso" est redevenu une pièce maîtresse dans l'échiquier de l'entraîneur Fatih Terim, lui qui avait contribué au titre la saison dernière.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1^{RE} JOURNÉE/GR. D) NAHD - PETRO ATLÉTICO : Les "Sang et Or" pour un bon départ

Le NA Hussein-Dey, représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, tentera de démarrer la phase de poules du bon pied, en accueillant dimanche les Angolais de Petro Atlético au stade 5-Juillet (Alger, 20h00), à l'occasion de la 1re journée (Gr. D). Le Nasria, qui a réalisé l'exploit d'atteindre ce stade de l'épreuve pour la première fois de son histoire, devra faire face à une équipe angolaise aguerrie à ce genre de rendez-vous et qui a effectué le déplacement à Alger avec un esprit conquérant. "Le plus important est d'entamer cette phase de poules par une victoire qui nous mettra en bonne position. L'adversaire est redoutable pour être un habitué des compétitions africaines. Les joueurs vont tout donner pour décrocher le succès, même s'ils ont été soumis ces derniers temps à un calendrier démentiel", a affirmé le coach du NAHD Meziane Ighil.

Le NAHD s'est qualifié aux dépens des Libyens du Ahli Benghazi. Battus à l'aller à Tunis (1-0), les "Sang et Or" ont renversé la vapeur devant leurs supporters pour l'emporter sur le score de 3 à 1. Auparavant, les Algérois ont passé l'écueil



des Congolais des Diables Noirs et des Zambiens de Green Eagles.

Pour cette rencontre, le Nasria va bénéficier du retour d'Allati, El-Orfi et Iaiche, forfaités jeudi pour la réception du DRB Tadjenanet (0-0) en mise à jour de la 18e journée du championnat. De son côté, Petro Atlético, passé également par le tour préliminaire à l'instar du NAHD, reste invaincu depuis le début de la compétition avec un bilan de cinq victoires et d'un nul.

Le club de la capitale Luanda, vainqueur mardi dernier à domicile en championnat face à Progresso (3-0), pointe à la 2e place au classement, à une longueur du leader Deportivo Huila. La rencontre sera

dirigée par un trio arbitral soudanais conduit par El-Fadil Mohamed Hussein, assisté de ses compatriotes Mohamed Abdellah Ibrahim et Omer Hamid Mohamed Ahmed.

Le programme Dimanche :

Groupe A : AS Otôho (Congo) - RS Berkane (Maroc) Hassania Agadir (Maroc) - Raja Casablanca (Maroc)
Groupe B : Enugu Rangers (Nigeria) - Salitas SC (Burkina Faso) ES Sahel (Tunisie) - CS Sfaxien (Tunisie)
Groupe C : Zesco United (Zambie) - Nkana FC (Zambie) Al-Hilal (Soudan) - Asante Kotoko (Ghana)
Groupe D : Gor Mahia (Kenya) - Zamaalek (Égypte) NA Hussein-Dey (Algérie) - Petro Atlético (Angola).

LIGUE 1 FRANÇAISE DE FOOTBALL / NICE : Coup d'arrêt pour Atal, blessé à la cuisse



Le défenseur international algérien de l'OGC Nice (Ligue 1 française de football) Youcef Atal, qui restait sur une série de performances, a subi un coup d'arrêt en contractant une blessure derrière la cuisse, vendredi soir en déplacement à Lille (défaite 4-0), en ouverture de la 23^e journée.

A la lutte avec le Lillois Youssouf Koné, l'international algérien (22 ans/6 sélections) a glissé en bout de course avant de se relever en se tenant le haut de la cuisse gauche. Il est ensuite resté sur la pelouse quelques minutes avant de se résoudre à sortir (29^e). Le joueur devra passer des examens approfondis pour connaître avec exactitude la nature de sa blessure et éventuellement la période de son indisponibilité.

L'ancien joueur du Paradou AC a crevé l'écran depuis le début de la saison en enchaînant les performances. La révélation niçoise avait signé samedi dernier son deuxième but de la saison, à domicile face à Nîmes (2-0), dans le cadre de la 22^e journée. Il a été élu joueur du mois (janvier) de son équipe pour la troisième fois de suite. Atal a rejoint Nice l'été dernier en provenance de Courtrai (Belgique) pour un contrat de cinq ans.

LIGUE 1 FRANÇAISE DE FOOTBALL / RENNES : L'indisponibilité de Bensebaïni prolongée

Le défenseur international algérien du Stade Rennais Ramy Bensebaïni, blessé à la jambe, a déclaré forfait pour la réception d'Amiens samedi soir (20h00), dans le cadre de la 23^e journée du championnat de Ligue 1 française de football, selon la liste publiée vendredi soir sur le compte Twitter du club breton. Le défenseur polyvalent de l'équipe nationale a raté les trois derniers matchs de son équipe pour la même blessure : face à Montpellier (0-0) et au Paris SG (défaite 4-1) en championnat, et devant St-Pryvé St-Hilaire (victoire 2-0) en 16^{es} de finale de la Coupe de France.

Bensebaïni (23 ans) s'est blessé lors du match en déplacement à Guingamp (défaite 2-1) en Ligue 1 le 16 janvier. Il avait été remplacé peu avant l'heure de jeu (57^e) par son compatriote et coéquipier en sélection Mehdi Zeffane. Avant d'affronter Amiens, le Stade Rennais occupe provisoirement la 10^e place au classement avec 30 points, à sept longueurs de la 4^e place, qualificative à l'Europa League.

APS

8^e CONGRÈS PANAFRICAIN ET MÉDITERRANÉEN DE CARDIOLOGIE DU SPORT : Zerguini : «Le principal souci de la CAF est la santé des joueurs»

Le vice-président de la commission médicale de la Confédération africaine de football (CAF) et membre de la commission médicale de la FIFA l'Algérien Yacine Zerguini a indiqué vendredi à Tunis, que le principal souci de la CAF est la santé des joueurs dans les différentes catégories et cela nécessite des mécanismes de prévention très importants notamment pour ce qui est des accidents cardiaques et la mort subite sur les terrains.

"Ce congrès sur la cardiologie du sport permettra à travers les nombreuses interventions de qualité de discuter des préparations et mesures prises par la Fifa pour préserver la vie des athlètes aussi bien lors des matches que pendant les entraînements et il est très important que toutes les fédérations nationales prennent de telles initiatives afin d'harmoniser toutes les actions de prévention de la santé des sportifs" a-t-il souligné lors du 8^e congrès panafricain et méditerranéen de cardiologie du sport associé aux 2^e journées de médecine du football.

Les participants à ce congrès dont les travaux ont démarré vendredi à Tunis, ont insisté sur l'importance de développer l'encadrement médical et sécuriser toute rencontre de football afin de prévenir les accidents tragiques (crise cardiaque ou mort subite sur les terrains). Le président de la Fédération

tunisienne de football Wadii Jarry, a indiqué de son côté que le développement du football ne peut se concevoir sans la prévention et l'encadrement médical et la Fédération, consciente de l'importance de ce volet, a pris l'initiative de construire un centre médico-sportif et d'organiser ce congrès international qui ne peut qu'être bénéfique pour tous les intervenants dans ce domaine et leur permet une mise à jour des connaissances et partages des expériences autour du football et de la cardiologie du sport.

"Nous avons terminé toutes les modalités administratives et architecturales du projet de ce centre dont les travaux devraient s'achever en 2019. L'ouverture est prévue en février 2020 et ce sera un centre moderne doté de tous les équipements modernes. Nous



n'excluons personnes aussi bien les joueurs de l'élite que les autres footballeurs y auront accès.

Le centre sera également au service des sportifs des autres fédérations et ne sera pas en concurrence avec l'actuel centre médico-sportif d'El Menzah au contraire ce sera un partenaire et nous travaillerons ensemble " a-t-il affirmé.

"Outre ce projet la FTF est

en train de construire un hôtel 5 étoiles pour les sportifs de l'élite et els travaux se poursuivent à un rythme régulier" a ajouté Wadii Jarry. Docteur Souheil Chemli, médecin de la sélection tunisienne de football a souligné de son côté que le congrès est une bonne opportunité pour discuter des problèmes de santé et des blessures de joueurs et en premier lieu les dangers des accidents cardiaques.

LIGUE 2 MOBILIS (20^e JOURNÉE) : Le WAT se relance, le RCK rate le coche

Le WA Tlemcen, vainqueur vendredi de l'USM El Harrach (2-0) pour le compte de la 20^e journée de Ligue 2 Mobilis de football, a rejoint à la deuxième place du classement général l'ASO Chlef, qui lui a été battu par l'US Biskra (1-0), au moment où dans le bas du tableau, le RC Kouba a complètement raté le coche, en se faisant épingle à domicile par la JSM Béjaïa (1-2).

La bonne affaire du jour est donc celle du WAT, qui s'est relancé de plus belle dans la course à l'accession, en attendant bien sûr le choc MC El Eulma - NC Magra, prévu samedi entre le 4^e qui reçoit le leader. Les Zianides avaient tué le match dès la première mi-temps, ouvrant le score par Benchérifa (25'), avant que Messaoudi ne double la mise à la 37', alors que les Chéliéfiens se sont inclinés sur un penalty de Benachour (24').

De leur côté, les Koubéens avaient relativement bien réagi après l'ouverture du score précoce de Baïtèche (2'), en égalisant dès le retour des vestiaires par

Ouhadda (46'). Mais la suite a été nettement moins bonne, puisqu'outre les nombreux ratages, ils ont concédé un deuxième but, sur penalty à la 80', et que Ghanem s'était chargé de transformer.

Un précieux succès pour le club de Yemma Gouraya, qui avec désormais 30 points se rapproche considérablement du peloton de tête, alors que le RCK reste scotché à l'avant-dernière place du classement général, avec seulement 16 unités au compteur.

Une déception pour les Algérois, surtout que la plupart de leurs concurrents directs pour le maintien ont trébuché au cours de cette 20^e journée, faisant qu'une victoire contre la JSMB leur aurait procuré une grosse bouffée d'oxygène. En effet, outre l'USM El Harrach (premier non relégable), tous les candidats au maintien ont trébuché ce vendredi, à commencer par le MC Saïda (12^e) et l'ASM Oran (14^e), puisque les premiers cités ont perdu (1-0) chez l'USM Annaba,

alors que les Asémistes ont concédé un nul à domicile face à la JSM Skikda (2-2). C'est Sohbi qui a offert cette courte mais précieuse victoire aux Annabis (70'), alors que l'ASMO a sauvé les meubles par deux fois contre la JSMS. Ce sont en effet les Skikdis qui ont mené au score, grâce à Khennab, sur penalty à la 26', puis par Nasserri (48'), mais à chaque fois, les gars de M'Dina J'Dida ont réussi à égaliser. D'abord par Khal-fallah (40'), puis par Boutiche sur penalty à la 68'. Un résultat qui arrange beaucoup plus les affaires des visiteurs, qui consolident leur onzième position par un 26^e point, alors que les Asémistes restent premiers relégables, avec seulement 17 unités au compteur. Autre bonne opération réussie ce vendredi, celle de l'Amel Boussaâda, vainqueur de la lanterne-rouge USM Blida (1-0), grâce à une réalisation de Baïli (44'), et qui permet au club des Hauts-Plateaux de se maintenir confortablement dans le milieu du tableau, avec 28 points.

MC ORAN

Le français Jean Michel Cavalli entame ses fonctions à la barre technique

L'entraîneur français Jean Michel Cavalli a pris ce samedi ses fonctions à tête de la barre technique du MC Oran, club évoluant en ligue 1 professionnelle de football, a-t-on appris auprès des dirigeants club oranais.

Cavalli, de retour à Oran, a signé un contrat avec le Mouloudia avec objectifs d'assurer le maintien du club parmi l'élite et d'aller le plus loin possible en coupe d'Algérie, a-t-on fait savoir.

L'ancien sélectionneur des

Verts, venu succéder à Omar Belatoui, qui a démissionné au lendemain du nul à domicile face à l'USM Bel-Abbes (2-2) en championnat, est considéré comme l'homme capable de redresser la barre, a-t-on ajouté. Le MC Oran occupe la 9^e place au classement du championnat de ligue 1 professionnelle avec 23 points après 19 journées. Le club est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie. Il affrontera le CS Constantine en aller et retour.



LES CITIZENS RECRUTENT PALAVERSA

Manchester City a trouvé un accord avec Hadjuk Split pour le transfert d'Ante Palaversa. Le milieu de terrain croate, âgé de 18 ans, a signé en faveur des Citizens de Josep Guardiola. Sky Sports évoque une transaction de 7 millions de livres (8 millions d'euros). La formation croate précise qu'il restera dans son effectif en prêt, jusqu'à l'été 2020.



PAVARD REVIENT SUR SON TRANSFERT AU BAYERN

Benjamin Pavard va rejoindre le Bayern Munich dès l'été prochain pour un transfert estimé à 35 millions d'euros. Pour le Bild, le Champion du Monde est revenu longuement sur son transfert au Bayern pour 35 millions d'euros et avant son retour à la compétition après près de 2 mois d'absence avec Stuttgart. S'il ne va finalement pas rejoindre le club dès cet hiver comme le souhaitait le directeur sportif du munichois Hasan Sali-

hamid-Ziç, le joueur dit ne pas avoir hésité une seconde pour signer en Bavière : Il y avait beaucoup de clubs en discussion, cela m'a énervé un long moment. Mais quand l'offre du Bayern est venue, je n'ai pas réfléchi une seconde. Je veux contribuer à l'histoire de ce club et y gagner beaucoup de titres.

Rashford, meilleur mancunien pour janvier

Marcus Rashford a été élu meilleur joueur du club pour le mois de janvier 2019, une première pour lui depuis septembre 2016.

Le jeune Anglais a été décisif depuis le début de l'année, avec trois buts en six apparitions, et deux titres d'homme du match décernés par les supporters — à Newcastle United (victoire 2-0) et contre Brighton & Hove Albion (victoire 2-1), deux matchs lors desquels il a marqué un but.

Il a également inscrit un pion très important dans le regain de confiance des Mancuniens, celui de la victoire à Wembley face à l'épouvantail Tottenham (1-0). Si l'on rajoute à ces buts de janvier celui marqué à Bournemouth lors de la dernière rencontre des Red Devils en 2018, c'est donc dans quatre matchs consécutifs de Premier League que notre numéro 10 avait trouvé le chemin des filets.

Rashford, 21 ans, en est désormais à neuf buts et six passes décisives toutes compétitions confondues. Son meilleur total sur une saison, qui est de dix unités (la saison dernière : sept en Premier League et trois en Coupe d'Europe), devrait donc sans accident tomber d'ici au mois de mai.

Pogba et Lindelöf sur le podium

Les votes des supporters pour désigner le joueur du mois n'ont jamais été aussi serrés cette saison. Avec ses 38% de votes, Rashford n'a devancé Paul Pogba que de deux unités (36%). Le Français est le meilleur buteur du club cette saison avec onze ballons envoyés au fond des filets adverses, dont deux en janvier (lors de la victoire 2-1 contre Brighton, puis plus récemment, sur penalty pour réduire le score à Old Trafford face à Burnley). Surtout, le Français est plus que jamais l'élément-clé de la construction du jeu mancunien, comme transfiguré depuis le départ de José Mourinho.

À la troisième place, Victor Lindelöf récupère pas mal de suffrages (26%), mais cela n'est pas suffisant pour s'imposer. Le Suédois fait lui aussi partie de ces hommes qui semblent différents depuis quelques semaines. Disparu, le Lindelöf hésitant et malmené des derniers mois ; place désormais à un défenseur solide, intelligent et qui n'hésite pas à apporter le surnombre dans la construction ou la finition, comme en témoigne son premier but pour le club qui permet à United de sauver un point contre les Claretts mardi dernier.

Les précédents vainqueurs en 2018-2019

Août - Luke Shaw
Septembre - Luke Shaw
Octobre - Anthony Martial
Novembre - Victor Lindelöf
Décembre - Paul Pogba



SMITH ROWE PRÊTÉ À LEIPZIG

Considéré comme un jeune talent prometteur, le milieu de terrain d'Arsenal Emile Smith Rowe (18 ans, 6 matchs et 3 buts toutes compétitions cette saison) a été prêté pour la seconde partie de la saison à Leipzig. Il s'agit bien évidemment d'un mouvement sans option d'achat puisque les Gunners comptent énormément sur l'Anglais pour l'avenir.

Une offre de la Juventus pour Marcelo ?

Tuttosport annonce dans son édition du jour que la Vieille Dame devrait proposer 45 millions d'euros au Real Madrid pour le latéral gauche. Alors que la Juventus lui proposerait un salaire estimé à 12 millions d'euros annuels, Marcelo pourrait être séduit à l'idée de s'en aller. Si le club espagnol n'est a priori pas vendeur, le président Florentino Pérez est réputé pour se plier à la volonté des joueurs qu'il apprécie, et à ne pas être difficile pour les laisser partir. Or, le Brésilien de 30 ans, arrivé au Real Madrid en 2006, aurait l'intention de quitter le club l'été prochain, pour rejoindre son ami Cristiano Ronaldo, selon la publication transalpine.



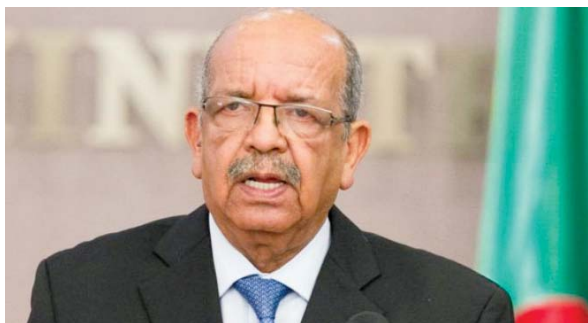
PARLEMENT L'APN arrête son calendrier de ses travaux pour le mois de février

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a arrêté le calendrier de ses travaux pour le mois de février, lequel comprend six (06) projets de lois et des questions orales, a indiqué vendredi un communiqué de l'Assemblée. Les députés de la chambre basse du Parlement débattront de ces projets après présentation des exposés par les représentants du gouvernement qui répondront à leurs préoccupations et examineront les rapports des commissions spécialisées, selon la même source.

Il s'agira du projet de loi modifiant et complétant la loi 06-01 du 20 février 2006 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption prévu pour le mardi 5 février, du projet de loi relatif aux activités spatiales (dimanche 10 février) et du projet de loi modifiant et complétant la loi 88-08 du 26 janvier 1988 relative aux activités de médecine vétérinaire et à la protection de la santé animale (lundi 11 février). Il sera également question de l'examen et du débat du projet de loi relatif aux règles générales de prévention des risques d'incendie et de panique programmé pour le 12 février, du projet de loi modifiant et complétant la loi N 98-06 du 27 juin 1998 définissant les règles générales relatives à l'aviation civile (17 février) qui sera suivi du débat du projet de loi relatif aux activités nucléaires. Le bureau de l'Assemblée a consacré les journées du 7 et du 21 février aux questions orales.

5^E RÉUNION MINISTÉRIELLE EURO-ARABE : M. Messahel demain à Bruxelles

Le ministre des Affaires étrangères, prendra part, demain à Bruxelles, à la 5^e Réunion ministérielle UE-Ligue Arabe, a indiqué hier un communiqué du ministère.



Selon la même source, les ministres arabes des Affaires étrangères et leurs homologues européens s'attèleront, lors de cette réunion, à l'évaluation de la coopération entre la Ligue des Etats arabes et l'Union

Européenne (UE) dans différents domaines politique, économique, technologique, scientifique et d'investissement". En marge de cette réunion, M. Messahel "aura des discussions avec ses homologues arabes et

européens, en vue d'examiner les voies du renforcement de la coopération bilatérale et l'échange de vues sur différentes questions d'intérêt commun y compris celles inscrites à l'ordre du jour".

Le ministre des AE s'entretiendra avec M^{me} Mogherini et le SG de l'OTAN

Le ministre des Affaires étrangères aura des entretiens avec la vice-présidente de la Commission européenne et Haute représentante pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, et le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, à Bruxelles où il participera à la 5^e réunion ministérielle Euro-Arabe, prévue demain, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

L'entretien sera une opportunité pour «examiner l'état et les perspectives des relations bilatérales régies par l'Accord d'association en vue de les renforcer davantage dans l'intérêt mutuel des deux parties face aux défis communs de sécurité et de développement dans la région», précise le communiqué.

M. Messahel prendra également

part à une rencontre organisée à l'initiative de l'Union européenne sur le thème «multilatéralisme et dialogue régional».

Il s'entretiendra, en outre, avec le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, sur «les relations Algérie-OTAN ainsi que sur les situations de crise et de conflit. Les défis sécuritaires à l'instar du terrorisme, du crime organisé et de la migration clandestine seront également débattus à cette occasion», note la même source. Lors de son séjour à Bruxelles, le ministre des Affaires étrangères fera une communication devant le Conseil de l'OTAN sur «l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme et l'apport de l'Algérie à la stabilité régionale», ajoute le communiqué.

ALGÉRIE-EGYPTE

Ambassadeur d'Egypte : «Nous œuvrons à relancer les échanges commerciaux avec l'Algérie»

L'ambassadeur de la République arabe d'Egypte en Algérie, Aymen Mechrafa, a indiqué vendredi à Bordj Bou Arreridj que son pays «œuvre à relancer les échanges économiques entre les deux pays».

«L'Egypte encourage ses opérateurs à investir en Algérie qui constitue un marché promoteur qui dispose de beaucoup d'avantages et nous encourageons les opérateurs économiques algériens à investir en Egypte», a précisé le diplomate, au cours de sa visite au Groupe Condor, spécialisé en électronique et électroménager.

Qualifiant d'«excellente» les relations politiques algéro-égyptiennes, M. Mechrafa a indiqué que le volume des échanges commerciaux entre les deux pays a atteint 500 millions de dollars. De son côté, le président directeur général du groupe Condor, Ab-

derahamene Benhamadi, a indiqué que son groupe «ambitionne d'augmenter ses exportations vers l'Egypte pour atteindre 10 millions de dollars», soulignant que l'Egypte constitue «un portail pour 1 milliard de consommateurs de l'Est d'Afrique».

Il a ajouté que «le Groupe Condor œuvre à bénéficier des compétences égyptiennes pour commercialiser les produits algériens». Par ailleurs, le diplomate a également relevé que des «facilitations» pour l'obtention du visa seront accordés aux supporters algériens désireux de se rendre en Egypte à l'occasion de la Coupe d'Afrique des nations de football, prévue en Egypte du 21 juin au 19 juillet prochains. Il a, dans le même sens, relevé que l'ambassade d'Egypte en Algérie a accordé 41 000 visas aux Algériens l'année dernière.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 4 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Ghardaïa



Quatre (4) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés vendredi à Ghardaïa par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 01 février 2019 à Ghardaïa/4 Région militaire, quatre (04) éléments de soutien aux groupes terroristes», note la même source.

«Dans le même contexte, un autre détachement de l'ANP «a découvert et détruit, lors d'une opération de fouille et de ratissage au niveau de la zone de Tizirt, wilaya de Tizi Ouzou/1 RM, trois (3) caches d'armes

contenant huit (8) bombes de confection artisanale et des différents outils de détonation».

S'agissant de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté 9 personnes à Ghardaïa/4e RM, Tiaret/2e RM et Sétif/5e RM, et saisi un (1) drone, deux (2) véhicules, quatre (4) fusils de chasse, quatre (4) téléphones portables et une quantité de munitions». Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté à Tamanrasset/6e RM, sept (7) orpailleurs et saisi un (1) véhicule, un (1) groupe électrogène et un (1) marteau piqueur», ajoute la même source.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (3^E JOURNÉE/GROUPE C) : TP Mazembe humilie le Club Africain de Tunis (8-0)

Le club de la RD Congo TP Mazembe a humilié son homologue tunisien, le Club Africain de Tunis, sur le score de (8-0), mi-temps (4-0) en match comptant pour la 3^e journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football (Groupe C), disputé hier à Lubumbashi. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Kevin Mondeko (11e,



39e), Miché Mika (23e), Jackson Muleka (37e, 61e), Tresor Mputu (76e, 83e), Meschak Elia (80e).

Cette victoire permet aux Congolais d'inscrire leurs trois premiers points dans cette épreuve alors que le Club africain compte 0 point. Le club algérien du CS Constantine, exempt lors de cette 3^e journée après la disqualification d'Al-Ismaïly d'Egypte, reste en tête du groupe C avec un total de 6 points pour 2 matches.

APS

AÉROPORT D'ORAN: Saisie de 12.000 dollars non déclarés

Les douaniers à l'aéroport international "Ahmed Benbella" d'Oran ont opéré la saisie d'un montant en devises non déclaré de 12.000 dollars, a-t-on appris hier des services des Douanes. Cette somme a été retrouvée vendredi soir enveloppée soigneusement dans du papier aluminium pour échapper au contrôle du scanner et dissimulée entre les vêtements d'un passager de nationalité turque ayant effectué un vol provenant de la ville d'Istanbul (Turquie) à bord d'une avion d'une compagnie turque, a-t-on indiqué.